

votre service public local
L'Espace commun des solidarités ▶ P.14



en débat
Le Grand Orly en voie de reconnaissance ▶ P.20



en actions
Le Min privatisé ? ▶ P.25

découvertes
Regards sur la guerre 14-18 ▶ P.29

Chevilly-Larue

le journal

mensuel d'informations municipales
n° 159 - novembre 2014

L'accueil des 0-3 ans

Tout pour les tout-petits

Dossier pages 7 à 12



Élections Inscrivez-vous sur les listes électorales

En 2015, les Chevillais seront invités à voter à l'occasion de deux scrutins : les élections départementales (ex cantonales) et les élections régionales.

Les ressortissants français âgés de 18 ans révolus qui souhaitent s'inscrire sur les listes électorales doivent se présenter en mairie au plus tard avant le 31 décembre munis d'un titre d'identité et d'un justificatif de domicile. ●

Renseignements : service Élections

(88, avenue Général de Gaulle 01 45 60 19 18 / 18 61)

Le Journal de Chevilly-Larue

Magazine mensuel
d'informations municipales
N°158

Directrice de la publication :
Stéphanie Daumin.

Directrice de la
communication :

Patricia Durand.
Rédactrice en chef :

Géraldine Kornblum.

Photographe :

Jenny Romeiro Dias

Ont participé à ce numéro :

Michel Aumercier,

Florence Bédouet, Didier

Cardon, Marc Ellenberger,

Antoine Ginekis,

Léa Goutmann-Becker,

Philippe Guignard

Mira, Michaël Narradon,

Mathieu Schmitt

Philippe Stisi

Annie Teffaine.

Secrétariat : Coline Petit

Conception : Anatome.

Mise en page : Spirale's

Photogravure

et impression :

imprimerie Grenier.

Régie publicitaire : Micro 5

Direction de la

Communication de la ville

de Chevilly-Larue,

100, avenue du Général

de Gaulle,

94 550 Chevilly-Larue.

Tél. : 01 79 61 63 10

Fax : 01 45 60 19 03

E-mail :

communication@ville-

chevilly-larue.fr

Mairie de Chevilly-Larue

88, avenue du Général

de Gaulle

94 669 Chevilly-Larue Cedex

Tél. : 01 45 60 18 00

Sommaire



Ville de
Chevilly-Larue
Val-de-Marne
www.ville-chevilly-larue.fr

4-5 Ça s'est passé ... ça va se passer

- Le mois en images

7-12 Enjeux

- Bienvenue aux tout-petits !

14-15 Votre service public local

- Espace commun des
solidarités : un lieu unique,
des services partagés

16-17 Près de chez vous

- Semaine de réduction
des déchets
- CLSPD : des actions concrètes
pour la tranquillité publique
- Résultats des élections
des parents d'élèves
- Fête d'automne à la Ferme
du Saut du Loup
- La semaine européenne
de réduction des déchets
- Sol'Épi, une fin d'année solidaire

18-19 Acteur

- Jusaphat Filsaimé
se donne les moyens
de ses ambitions

20-21 En débat

- Grand Orly :
pour la reconnaissance
d'un territoire d'intérêt
métropolitain

22-25 En actions

- Nouveaux rythmes
scolaires : une organisation
mieux ajustée
- Journée nationale de lutte
contre les violences faites
aux femmes
- Métropole du Grand Paris :
les élus proposent un
compromis
- Le Min bientôt privatisé ?

26-27 Tribunes

- Expression des élu(e)s

28-31 Découvertes

Culture

- Regards sur la guerre 14-18
- Programmations
de la saison : côté cour
ou côté jardin ?
- Le mois du film documentaire
Livres et vous
- Regards sur la guerre 14-18
Mémoire
- Chevilly-Larue durant
la guerre de 1914-1918
(1^{ère} partie)

32-33 Sports

- Soirée des sportifs : une
soirée riche en récompenses
- Gymnastique rythmique :
trois podiums pour
les gymnastes aux
départementales
- Basket : très bonne entente
chez les filles.

34-35 Vie pratique



imprimé sur papier recyclé

Le point de vue de la Maire



Le mois de novembre 2014 ouvre une série de plusieurs années commémoratives, puisqu'il y a maintenant 100 ans qu'éclatait l'une des guerres les plus meurtrières de l'histoire de l'Humanité, qui marqua son siècle de si profondes blessures. Plusieurs initiatives seront proposées au cours des cinq prochaines années pour porter des regards croisés sur les grands événements de cette 1^{ère} guerre mondiale, se remémorer l'enfer quotidien des poilus, la survie des familles et notamment des femmes tout au long du conflit. Des débats, expositions et autres supports nourriront les réflexions de tous ceux qui tentent de mettre en perspective les différentes périodes de l'histoire pour mieux comprendre notre temps. L'année 1914 vit la folie guerrière des hommes portée à son paroxysme, échauffée par tous ceux qui pensaient que la grandeur de la France passait par la concurrence entre les Nations et les peuples, et qui sacrifièrent la paix au nom de visées expansionnistes. Un siècle plus tard, nous savons combien la paix est notre bien le plus précieux, mais aussi combien celle-ci peut être fragile lorsque la raison, l'intelligence partagée, cèdent le pas aux discours simplistes cherchant à monter les uns contre les autres. Une réflexion pas si banale dans un contexte international qui voit ressurgir certaines divisions et haines ancestrales dont chacun espérait qu'elles étaient à jamais révolues. À une toute autre échelle, c'est également cette pensée qui me vient à l'esprit pour éclairer les enjeux liés à la métropole du Grand Paris. Veut-on instituer une métropole de la concurrence acharnée ou, au contraire, bâtir un véritable espace de dialogue et de solidarité ? Le mois d'octobre a connu d'importantes avancées puisqu'après des semaines de travail assidu, les élus franciliens ont remis au Gouvernement un texte voté à la quasi-unanimité (94 %). Il vise à remettre davantage de proximité dans le montage institutionnel à venir, et ainsi offrir plus de place aux citoyens et à leur commune au

sein de la future métropole. Il aura fallu beaucoup d'intelligence partagée et d'écoute mutuelle pour aboutir à ce texte commun. Il est essentiel à présent que le Gouvernement et le Parlement reprennent le fruit de ce travail au mois de janvier prochain lors du réexamen de la loi. Si ces améliorations sont entérinées, la métropole du Grand Paris ne sera plus cette mégastucture toute puissante déshabillant les communes de tout pouvoir et de toute autonomie financière.

L'enjeu des prochaines semaines sera de déterminer quel type de territoires concevoir dans ce futur Grand Paris. Faut-il imaginer des entités les plus vastes possibles, s'inscrivant dans une logique de contreponds voire de concurrence les unes vis-à-vis des autres, ou bien au contraire dessiner des territoires plus petits, correspondant à de réels bassins de vie et d'emploi ? La tentation d'une course

au gigantisme me paraît bien dangereuse, et contraire à l'idée de proximité, de coopération et de solidarité. Pour ma part, je soutiendrai l'idée que pour porter des projets pertinents, organiser des services publics et générer des emplois, un territoire doit être au plus proche des citoyens. Cela sera d'autant plus essentiel que les menaces pesant sur les départements et les attaques sans précédent contre les finances des collectivités appellent à

construire des espaces de solidarité solides et porteurs de développement. Dans le texte adressé au Gouvernement, nous avons obtenu avec Christian Hervy, président de l'association des communes et intercommunalités du Grand Orly, et avec les maires du territoire, l'ouverture de la métropole aux communes aéroportuaires, y compris au-delà de la petite couronne. Nous travaillons maintenant tous ensemble à faire reconnaître le Grand Orly comme un territoire à part entière du futur Grand Paris. Les projets tels que la Cité de la Gastronomie, l'arrivée du métro à l'aéroport et la signature prochaine d'un contrat de territoire devraient être pour cela des points d'appui essentiels. ●

**Bien à vous,
Votre Maire,
Stéphanie Daumin**

Le Grand Orly doit être reconnu dans le futur Grand Paris !

La Maire à la rencontre des habitants

Du 10 septembre au 22 octobre, les habitants du quartier Sorbiers-Saussaie n'ont pas manqué d'échanger avec Stéphanie Daumin, la Maire, et les élus à l'occasion des rencontres de quartier. Au fil des rendez-vous en différents lieux de vie, les échanges sur la restructuration du quartier comme sur d'autres préoccupations ont été fructueux.



Une caméra d'Arte à Rosa Bonheur

Les Chevillais qui ont assisté, le 4 octobre dernier, au vernissage de l'exposition *Obsolescence déprogrammée*, consacrée aux arts numériques et aux jeux vidéo à la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur auront peut-être l'occasion d'entrevoir leurs visages sur Arte...

Quelle ne fut pas leur surprise de découvrir, outre des installations étonnantes, une caméra de la célèbre chaîne, venue tourner un reportage pour l'émission *Tracks*, le magazine des nouvelles tendances musicales et culturelles d'Arte. Alors, à vos télécommandes ! Diffusion le samedi 8 novembre à 12h.



Cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française

Plusieurs Chevillais viennent d'acquiescer la nationalité française. Mohamed Agrebi, Boubaker Boukhchem Ounissi, Koumba Doucoure, Micheline Matumona Nkiambi et Yuri Nzinga ont reçu leurs décrets des mains de Christian Nourry, maire-adjoint, et d'Ivan Bouchier, sous-préfet, lors d'une cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française à la sous-préfecture de L'Hay-les-Roses.



Le paradis des chineurs...

Le 12 octobre, la rue Georges Brassens s'est transformée en un vaste vide-grenier. Fripes, bibelots, vinyles et vieux bouquins se sont disputés la vedette auprès des chineurs qui ne seront assurément pas rentrés bredouilles !



Première édition de la Fête de l'énergie

Les Chevillais qui ont participé à la 1^{ère} fête de l'énergie organisée au Relais-énergie, le 11 octobre en présence d'élus, dont Laurent Taupin, maire-adjoint délégué au Développement durable et économique et à la Coordination de l'Agenda 21, n'ont pas été déçus du voyage. À cette occasion, ils ont échangé avec un représentant du PACT de l'Est Parisien, qui effectue des permanences mensuelles au Relais-énergie, et ont obtenu de nombreuses informations sur la maîtrise de leur consommation dans leur logement.



La semaine du goût

La semaine du goût qui s'est déroulée du 13 au 19 octobre, aura fait frétille les papilles des Chevillais ! Tandis que dans les écoles, les plus jeunes ont dégusté des mets

de circonstances et participé à un quizz sur l'alimentation (notre photo), les plus grands pouvaient profiter de l'initiative pour se rendre dans un des restaurants de la ville participant à l'opération. Seize d'entre eux auront remporté un lot auprès de leurs commerçants de proximité. Du pot de confiture, en passant par le panier de légumes ou le panier découverte du boulanger, il y en a eu pour tous les goûts.



Un ordinateur pour tous !

Tous les enfants venant d'entrer en 6^e viennent de recevoir de la part du Conseil général l'ordinateur tant attendu. C'est en présence de Christian Hervy, Conseiller général, que la remise officielle du précieux Ordival a eu lieu, le 11 octobre. Les collégiens comme leurs parents ont pu ce jour-là en découvrir les fonctionnalités (logiciels, utilisation d'internet, contrôle parental, etc). Plus qu'un outil de travail, Ordival est une formidable aide aux familles et un facteur de lien avec les équipes pédagogiques grâce à la messagerie, à l'agenda du collège, à la consultation des notes, etc.

Mardi 11 novembre

Anniversaire de l'Armistice de la guerre de 1914-1918

La municipalité et le Comité d'entente des anciens combattants invitent les Chevillais à commémorer le 96^e anniversaire de l'Armistice de la Grande Guerre de 1914-1918. À cette occasion, une messe du souvenir sera célébrée à l'église Sainte-Colombe à 10h. Elle sera suivie d'une cérémonie au monument aux morts (place de l'Église) à 11h.

Du 5 au 7 décembre

Le marché de Noël, la tête dans les étoiles

Attention ! Les Chevillais qui se rendront cette année au marché de Noël faire leurs emplettes risquent fort d'avoir l'impression d'avoir atterri dans une autre galaxie ... Chacun est d'ailleurs invité à confectionner une étoile à cinq branches (un patron est disponible dans les lieux publics et est téléchargeable sur le site de la ville), à y noter son nom et numéro de téléphone et à l'apporter à l'atelier du marché de Noël de la Maison pour tous (23, rue du Béarn) jusqu'au jeudi 4 décembre inclus, ou à la tente convivialité du marché de Noël. À la clef : un gros lot à gagner à l'issue d'un tirage au sort le 7 décembre !

- Marché de Noël – Place Nelson Mandela

Lundi 10 novembre à 18h

Remise des diplômes du brevet au collège Jean Moulin

Les élèves qui ont obtenu leur diplôme national du brevet en 2014 et leurs familles sont invités à une cérémonie officielle de remise des diplômes et relevés de notes. Cette cérémonie sera suivie d'un apéritif convivial.

- Collège Jean Moulin - 48 Rue de l'Adjudant-Chef Dericbourg

Samedi 22 novembre de 14h à 19h

Journée de l'enfance et de la jeunesse

Les professionnels des services municipaux et associations chevillaises vous accueillent, en famille, pour une journée dédiée aux tout-petits, aux enfants et aux jeunes. Cette 5^e édition met à l'honneur leurs réalisations sur le thème « goûter d'anniversaire » : expositions, créations plastiques, clips vidéo, ...

- Centre de loisirs Pablo Neruda – 90, rue Petit Le Roy

Du 5 au 28 novembre

Mois de l'économie sociale et solidaire

- Mercredi 5 novembre de 12h à 19h.

Stand de vente et de sensibilisation au marché Cœur de ville. Place Nelson Mandela.

- Mardi 18 novembre à 17h

Échange de savoirs avec Alexandrine Lang, portraitiste.

Pôle d'économie solidaire

1, avenue du Président Franklin Roosevelt

- Jeudi 20 novembre

Soirée « Le Cercle des Lecteurs »

16h : à la découverte du nouveau fonds documentaire.

De 17h à 19h : rencontre avec Philippe Chibani-Jacquot et Thibault Lescuyer, auteurs du *Guide de l'entrepreneur social*.

Pôle d'économie solidaire.

1, avenue du Président Franklin Roosevelt.

- Vendredi 28 novembre à 14h

Pedibus de l'économie sociale et solidaire en partenariat avec le lycée Pauline Roland et des commerçants. Point de départ :

Pôle d'économie solidaire chevillais

Renseignements : 01 45 60 43 09



Bienvenue aux tout-petits !

Entre 0 et 3 ans, beaucoup de choses se jouent pour les enfants, mais aussi pour les parents. Avec le soutien de la Caisse d'allocations familiales et du Conseil général, la Municipalité a mis en place un ensemble de ressources très complet (crèches collectives, crèche familiale, multi-accueil, relais d'assistantes maternelles, PMI) pour répondre au mieux aux attentes des familles.

Petite enfance

Le bien-être avant tout

De nombreux équipements et services municipaux permettent de proposer aux jeunes enfants des modes d'accueil et des activités très variés.

Crèches collectives, crèche familiale, multi-accueil, assistantes maternelles et relais assistantes maternelles municipal, centre PMI : autant d'équipements et de services à disposition des Chevillais pour accueillir les jeunes enfants, chacun ayant ses spécificités et ses avantages. Le mode de garde de leur tout-petit est bien la priorité des parents. Beaucoup font une demande de place en crèche, avant même la naissance de l'enfant.

Nombreux sont ceux à avoir recours à une assistante maternelle indépendante, formée, agréée et suivie par la PMI. La Municipalité met par ailleurs à sa disposition le relais assistantes maternelles (RAM) ; celui-ci est à la fois un espace dédié aux enfants leur permettant un accès à la collectivité et un lieu ressources pour les assistantes maternelles grâce à des séances régulières de formation et aux conseils avisés de la responsable du lieu. La diversité et la complémentarité des modes d'accueil permettent de répondre aux besoins du plus grand nombre de familles possible.

Mais, comme le souligne Charlotte Régina, conseillère municipale déléguée à la Petite Enfance, l'accueil des enfants ne peut résumer l'action de la commune dans le domaine de

la petite enfance : « *Au-delà du nombre de places proposées, nous tenons à ce que l'accueil des tout-petits, au sens large, soit de qualité* ». Dans ce cadre, le service municipal de la Petite enfance se mobilise pour œuvrer à des projets communs aux différents modes de garde ou aux différentes structures : formation des professionnelles de la petite enfance à la lecture et au récit des contes avec la Maison du Conte ; présentation d'un spectacle pour tout-petits à partir de 18 mois cette saison au

Au-delà du nombre de places proposées, nous tenons à ce que l'accueil des tout-petits, au sens large, soit de qualité.

Charlotte Régina, conseillère municipale déléguée à la Petite Enfance

théâtre André Malraux, séances de cinéma spécifiques pour les crèches et le RAM tous les deux mois environ ; concerts de professeurs du conservatoire de musique lors de fêtes organisées dans les crèches et au RAM ; sans parler du rôle de la médiathèque ... Le service Petite Enfance est à la croisée de différents services municipaux et joue en ce sens un véritable rôle de coordination entre eux. L'action municipale en

faveur de la petite enfance est soutenue par la Caisse d'allocations familiales (CAF), qui subventionne les crèches municipales et, bien sûr, aide directement les familles grâce aux allocations. De même, le Conseil général du Val-de-Marne, qui a une compétence légale en matière de protection maternelle et infantile (PMI), finance le centre de PMI de Chevilly-larue, mais également la crèche départementale présente sur la ville.

Mais attention : le dispositif local dans le domaine de la petite enfance est étroitement lié aux grandes orientations nationales sur la question. Or, ces derniers temps, le gouvernement a cherché à faire des économies (près de 700 millions d'€) sur le compte de la branche Famille de la Sécurité sociale, en modulant le montant des allocations

familiales en fonction des revenus et en ne revalorisant pas les prestations familiales en 2015. Hormis le fait que cela ne joue pas en faveur de l'égalité hommes-femmes (moins il y a d'aides, et moins cela facilite le retour à l'emploi des femmes après la fin du congé maternité), ces types de mesures ouvrent une brèche qui risque à terme d'affaiblir le système d'accueil des plus petits. ●

Mathieu Schmitt



L'apprentissage du goût, cela commence tout petit. Toutes les crèches municipales ont leur cuisinière.



Qu'ils soient en crèche ou au RAM avec une assistante maternelle indépendante, les tout-petits bénéficient d'activités enrichissantes, comme ici un concert d'un professeur du conservatoire.

Chiffres clefs

282

Le nombre de naissances à Chevilly-Larue enregistrées pour 2013.

75

Le nombre d'agents municipaux travaillant en lien direct avec la petite enfance (éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, assistantes maternelles mais aussi agents administratifs, agents de cuisine, pédiatre, psychologue, infirmière, puéricultrice, etc)

3 000 000€

Le budget annuel de la commune consacré à la petite enfance.

47 %

Le pourcentage de parents ayant obtenu une place en crèche collective ou familiale, municipale ou départementale, après en avoir fait la demande.

15 %

La part de la participation financière des parents dans le coût de l'accueil de leur enfant en crèche municipale (collective ou familiale), 45% étant pris en charge par la Municipalité et 40% par la Caf.

9 enjeux

Parole d'élue

« La petite enfance est une véritable priorité »



Charlotte Régina,
conseillère municipale déléguée à la Petite Enfance.

La petite enfance est une véritable priorité à Chevilly-Larue. Ce n'est pas qu'un argument de campagne : nous sommes guidés par le souci constant du bien-être des enfants, quel que soit leur mode d'accueil. Avec de nombreuses

places en crèche collective, la commune a un des meilleurs taux de réponses du département, même si elle ne satisfait pas à toutes les demandes. Pour les parents dont les enfants ne sont pas accueillis en crèche, nous disposons d'un réseau de 128 assistantes maternelles indépendantes, qui peuvent s'appuyer sur le relais assistantes maternelles (RAM) mis en place par la commune. Nous proposons également une aide

différentielle pour aider les familles à prendre en charge les frais concernant l'embauche d'une assistante maternelle, afin que cela ne leur coûte pas plus qu'une crèche collective.

Au-delà de l'accueil des enfants, nous souhaitons être à l'écoute des parents et de leurs difficultés et nous mettons en place un projet de soutien à la parentalité. En partant d'un constat simple : c'est dur d'être parent !

Crèches

Le goût des autres

Chevilly-Larue dispose de 214 places en crèches municipales ou départementale, collectives ou familiale. De quoi accompagner au mieux les premiers pas des enfants dans la collectivité.



« **J**e ne pouvais pas rêver mieux ! ». Linda vient de laisser son petit garçon de 2 ans à la crèche Gaston Variot (rue Hélène Boucher). Et elle a le cœur léger : après avoir essayé un premier refus en juin, elle a obtenu une place en septembre. Entièrement rénovée et agrandie il y a deux ans, la crèche Gaston Variot accueille 44 enfants, de 7h à 19h pour certains. Sa directrice, Caroline Trambly, est enthousiaste. « *Ma première mission est de garantir un accueil de qualité pour les enfants et leurs familles* ». Même tonalité au multi-accueil Les Petites Colombes, dans le quartier Sorbiers-Saussaie. Hormis les sections

« petits », « moyens », « grands », on y trouve une belle salle de motricité (toboggans ...), une salle de peinture et de jeux d'eau, ainsi qu'un grand jardin situé au centre de ce bâtiment qui n'a que cinq ans. Particularité du lieu : si des enfants sont accueillis de façon régulière comme en crèche collective, d'autres places sont réservées pour des accueils occasionnels comme en halte-garderie avec un minimum d'accueil de deux demi-journées par semaine avec possibilité de journées complètes s'il y a de la place. « *Mais le programme pédagogique est commun aux deux types d'accueil* », souligne la directrice, Martine Riou. De même, à la Maison bleue (avenue Franklin-Roosevelt), également crèche municipale, deux modes d'accueil coexistent : la crèche collective (27 enfants) et la crèche familiale, où près de 60 enfants sont pris en charge au domicile d'assistantes maternelles municipales tout en fréquentant la crèche une matinée par semaine. « *Même si l'accueil est différent, le bien-être de l'enfant reste le fil conducteur* », remarque Véréne Guyer, responsable de la partie collective. Située non loin de la Maison bleue, derrière le centre de PMI, la crèche collective départementale complète le dispositif municipal en proposant 44 places. ●

La restauration, comme à la maison

Hmm... cela sent si bon dans la cuisine de la crèche Gaston Variot ! Chaque jour, dès 7h du matin, Mylène Torrent, agent de cuisine, concocte avec passion les repas des enfants. « *Je viens des îles et j'aime parfumer mes plats : alors ça, ils adorent !* », s'exclame-t-elle avec un plaisir non dissimulé. Si les menus suivent les recommandations d'un pédiatre, tout ce qui se fait ici est du « sur mesure » : allergies, interdits,

pratiques alimentaires et goût des enfants sont pris en compte. Mylène choisit tous les aliments, et même les compotes sont faites maison ! Ce qui n'empêche pas un contrôle minutieux de la qualité, avec des relevés de température à chaque étape, des échantillonnages et des contrôles vétérinaires réguliers. Comme à Gaston Variot, les tout-petits des crèches municipales et départementale de Chevilly-Larue ont tous « leur » cuisinière. ●

Parole
d'experte

« Toute demande d'accueil en crèche passe entre nos mains »



Chloé Mély-Dumortier,
responsable du service
Petite Enfance

Le service Petite Enfance coordonne toutes les crèches collectives et la crèche familiale municipales, le centre multi-accueil Les Petites Colombes ainsi que le relais assistantes maternelles municipal. Toute demande d'accueil

d'un jeune enfant passe entre nos mains et est étudiée lors d'une commission se tenant trois à quatre fois par an. Elle réunit les directrices de crèches municipales et départementale, la puéricultrice coordinatrice de la PMI, la responsable du groupement crèche du Conseil général du Val-de-Marne, l'élue à la Petite Enfance, Charlotte Régina, et moi-même. Les critères d'attribution des places sont précis. Nous

sommes particulièrement attentifs à ce que les enfants soient représentatifs de la diversité de nos quartiers et à ce qu'il y ait un équilibre des âges et des sexes au niveau des sections. Nous nous préoccupons également des familles en parcours de réinsertion sociale, des situations nécessitant une attention particulière pour des raisons sociales ou encore des enfants présentant un handicap.

Assistantes maternelles indépendantes

Un accueil individualisé pour les tout-petits

Les avis des parents qui confient leur enfant à une assistante maternelle indépendante sont extrêmement positifs. À Chevilly-Larue, il existe même une structure municipale dédiée à ce type d'accueil : le relais assistant maternelles (RAM).

Abracada-Ram ! Voilà une formule à prononcer par tous les parents chevillais qui ne savent ni à qui, ni comment confier leur tout-petit. Situé dans le quartier Sorbiers-Saussaie, au sein du même bâtiment que le multi-accueil Les Petites Colombes, le relais assistant maternelles Abracada-Ram est une structure municipale gratuite destinée aux assistant maternelles indépendantes, aux enfants et aux familles. Les parents s'y procurent la liste des disponibilités de ces professionnelles qui prennent en charge de un à quatre enfants à leur domicile, après avoir reçu un agrément de la Protection maternelle et infantile (PMI) ainsi qu'une formation spécifique. Aspect positif pour les parents : près d'une centaine de places sont libres ! Présente tous les jours de la semaine, la responsable du RAM, Brigitte Fernandez, les renseigne sur les démarches administratives nécessaires à l'embauche d'une assistante maternelle. Le RAM attire près de la moitié des 128 assistant maternelles indépendantes de Chevilly-Larue, qui s'y sont inscrites à raison d'une matinée par semaine. Les enfants peuvent ainsi se socialiser dans la salle principale (piscine à balles, coin lecture, espace de change et espace déguisements), ou profiter des salles de peinture/jeux d'eau et de motricité du multi-accueil. « *Je travaille en partenariat avec les directrices des crèches collectives et les enfants fréquentant la RAM bénéficient des mêmes activités extérieures que celles des crèches collectives* », souligne Brigitte Fernandez. Une assistante maternelle croisée à la sortie de l'établissement est formelle : « *Le RAM, j'y*



tiens ! On peut échanger avec d'autres assistant maternelles, mais aussi avec la responsable, qui nous apporte un autre regard sur d'éventuelles difficultés. On peut demander de l'aide et on n'est plus isolée ». Ce soutien complète le suivi à domicile qu'exercent les puéricultrices de secteur de la PMI, telles Haja Benglia : « *Nous veillons à la sécurité et au bien-être des enfants accueillis, mais nous cherchons aussi à conseiller et à accompagner les assistant maternelles* ». Grâce à l'allocation différentielle, que la commune verse pour que l'embauche d'une assistante maternelle ne coûte pas plus aux familles qu'une place en crèche, et au service offert par le RAM, l'accueil individualisé pourrait bien devenir un choix de plus en plus prisé par les parents. ●

Parole
de citoyenne

« Je confie mon bébé à une personne que j'ai choisie »



Sabrina Veillard, maman de Milan (4 ans) et de Raphaël (5 mois)

J'avais initialement mis mon premier enfant, Milan, dans la crèche du lieu où travaille mon mari. Mais je ne me suis pas sentie en confiance : j'avais besoin d'un autre type d'accueil et je me suis tournée vers les assistant

maternelles indépendantes. Je me suis très vite sentie beaucoup plus rassurée et je pouvais me dire : « *Je confie mon bébé à une personne que j'ai choisie.* » L'assistante maternelle qui en avait la responsabilité était très active et faisait beaucoup d'activités avec lui : Ferme du Saut du Loup, Maison du Conte ... Milan n'a eu aucun mal à s'adapter à l'école et je trouve qu'il est particulièrement éveillé.

Pour notre deuxième enfant, Raphaël, j'ai trouvé une assistante maternelle plus proche de notre domicile. Elle est vraiment très bien et passionnée par son métier. J'ai eu un bon feeling dès la première rencontre. Elle est inscrite au relais assistant maternelles (RAM) et je trouve que c'est un vrai plus : les locaux sont superbes et les enfants peuvent se rencontrer. Je suis vraiment ravie !

11

enjeux

Protection maternelle et infantile

Apaiser le quotidien

Rien d'obligatoire, pour les enfants âgés de 0 à 6 ans, d'aller à la PMI. Mais cela facilite grandement la vie des parents.

Dans la salle de pesée du centre de PMI de Chevilly-Larue, Jenny et William, un jeune couple tout sourire aux lèvres avec leur nouveau-né dans les bras, viennent pour la première fois : « C'est sur les conseils de la pédiatre de la maternité que nous venons pour une première visite médicale ». Une maman et son enfant de deux ans sortent du cabinet de consultation : « Je suis venue le faire vacciner. Mon fils n'appréhende pas du tout de venir ici, il a l'habitude maintenant ». Un peu plus loin, une maman s'inquiète un peu : son bébé a le ventre ballonné et un peu dur. Son transit étant normal, l'auxiliaire et la puéricultrice la rassurent –ce n'est pas une urgence. Nous sommes là dans le quotidien de ce centre de PMI, où les parents –les mamans le plus souvent– trouvent conseils et écoute. « Parfois les mamans arrivent très fatiguées, ou avec plein de questions. C'est très positif qu'elles viennent demander de l'aide. On est

là pour ça », souligne Peggy Revelle, responsable du centre. La structure propose également des rendez-vous avec un pédiatre, une gynécologue, une psychologue, une infirmière, une sage-femme ou encore une conseillère conjugale, tout en confiant son tout-petit le temps de la consultation. Depuis quatre ans, le centre a mis sur pied une halte-jeux : deux matinées par semaine, dix enfants évoluent dans un espace adapté où ils font leurs premières expériences de socialisation et de séparation avant l'arrivée à l'école. Autre temps fort de la semaine, l'accueil parents-enfants se tient tous les vendredis de 9h30 à 11h30 sans rendez-vous. Une éducatrice de jeunes enfants et une auxiliaire répondent ainsi aux questions des parents, qui échangent également leurs expériences. Entrez, la porte est ouverte ! ●
Centre de protection maternelle et infantile (PMI), avenue Franklin-Roosevelt, ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30, 01 46 86 26 86.

Le département : un allié précieux

Chaque année, le Conseil général du Val-de-Marne consacre plus de 46 millions d'€ à la protection maternelle et infantile (PMI), permettant le fonctionnement de 80 centres de PMI et l'emploi de 700 agents. Ce dispositif, implanté au plus proche des habitants, aboutit à un taux de pénétration

record : la moitié des Val-de-Marnais de moins de 2 ans est suivie en PMI ! Le Conseil général prend également en charge 76 crèches départementales, soit 4 500 places réparties sur 33 communes. Cela représente l'emploi de 1 860 agents et un budget annuel de 75 millions d'€●

Comment ça marche ?

L'inscription en crèche

- ❶ À partir du 7^e mois de grossesse, se rendre sans inscription au point d'information qui a lieu tous les deuxièmes mardis de chaque mois à 17h à l'Espace commun des solidarités (4, place Nelson-Mandela). Se munir d'un justificatif de domicile de moins d'un mois et du certificat de grossesse.
- ❷ Après la naissance de l'enfant, appeler le service municipal de la Petite Enfance (01 56 30 02 92) pour

prendre un rendez-vous de « confirmation de naissance ».

- ❸ Attendre l'avis de la commission d'attribution, qui se réunit en mai, juin, septembre et fin d'année.

L'embauche d'une assistante maternelle

- ❶ Contacter le relais assistantes maternelles (01 79 61 63 20) ou l'Espace commun des solidarités (01 49 84 66 39), pour obtenir la liste des assistantes maternelles ayant des disponibilités.

- ❷ Choisir son assistante maternelle : des conseils pratiques peuvent être fournis par le RAM.

- ❸ Se rendre sur le site Pajemploi afin de percevoir l'aide de la Caf ou déclarer les salaires, et faire une demande d'allocation différentielle auprès de la Municipalité (contacter le RAM pour toute précision d'ordre administratif).

L'accueil occasionnel

Contactez le centre multi-accueil municipal Les Petites Colombes (01 79 61 63 90) ou le centre de PMI – halte-jeux – (01 46 86 26 86).



À l'Espace commun des solidarités, l'accueil du public partagé par différentes institutions est un exemple de mutualisation des moyens et des savoirs.



L'Espace commun des solidarités accueille les réunions mensuelles d'information Petite enfance.

Espace commun des solidarités

Un lieu unique, des services

L'Espace commun des solidarités rassemble en son sein des services municipaux, départementaux, associatifs. Certains y résident à demeure, d'autres y assurent des permanences, tous sont utiles à tous les Chevillais, des nouveaux nés aux personnes âgées, et travaillent en transversalité. Visite guidée au cœur d'un lieu unique.

L'Espace commun des solidarités (ECS) est un lieu unique dans tous les sens du terme.

Unique parce qu'il est le seul du genre à exister dans tout le Val-de-Marne ; unique, parce qu'il est un exemple sans comparaison de travail multi-partenarial entre différentes institutions ; entre ces murs cohabitent au quotidien les services sociaux de l'Espace départemental des solidarités (assistants sociaux, personnels administratifs), la Mission locale (aide à l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans), un agent d'accueil municipal et le service municipal de la Petite enfance, tandis que y sont assurées des permanences du correspondant du Parquet, de EDF Précarité, de AEF94 (accompagnement individuel des demandeurs d'emploi), de l'association Nouvelles voies (accompagnement administratif et juridique), du Clic6 (information et coordination en gérontologie), de l'assistante sociale de la Cramif et de l'assistante sociale du personnel communal. Unique, l'Espace commun des solidarités l'est surtout parce qu'il est un exemple de mutualisation des moyens mais aussi des connaissances entre des institutions complémentaires (services municipaux, services départementaux, associations).

Au plus près des besoins des habitants

Placé sous la responsabilité du Conseil général, l'ECS a ouvert ses portes en octobre 2009. Mais le projet est né il y a plus de dix ans, de la volonté de la commune, du Conseil général et de la Mission locale de créer une plateforme de services où se retrouveraient tous les acteurs de l'aide à l'insertion sociale et professionnelle. L'idée était alors de répondre aux besoins des Chevillais en proposant une offre de services au plus près de chez eux afin que l'accès leur en soit facilité. « *La commune souhaitait que les services départementaux soient présents sur son territoire, le Conseil général avait la volonté de construire des locaux et la Mission locale était déjà implantée à Chevilly-Larue ; ce lieu est le fruit d'une convergence commune* », rappelle Florence Cristofolletti, agent du département responsable de l'Espace départemental des solidarités (basé à Fresnes, et concernant les villes de Chevilly-Larue, Fresnes et Rungis) et également responsable de l'Espace commun des solidarités. « *Le projet a été pensé pour permettre aux professionnels de décloisonner les services, de travailler plus efficacement ensemble* ».



es partagés

Tout commence par l'accueil

Répondre aux besoins des usagers, cela commence à l'accueil. C'est là qu'en premier lieu ont été mutualisés les moyens et les savoirs ; un accueil partagé, c'est-à-dire assuré par du personnel communal, de la Mission locale ou du Conseil général, a été mis en place. Haoudhoi Said Ali, chargée d'accueil, dépend du service municipal de l'Action sociale. « *Je partage mon temps entre l'ECS et le CCAS. Ici, je ne fais pas qu'accueillir le public, je l'informe, je l'oriente vers les différentes permanences, comme celle du correspondant du Parquet par exemple, et je gère le planning des travailleurs sociaux du département* ». Ce qui sous-entend une connaissance parfaite des activités de chacun de ses collègues et un échange permanent avec ses homologues chargées de l'accueil. Pour Géraldine Le Goff, chargée d'accueil pour la Mission locale, « *le partenariat avec les autres services se fait plus facilement. Pour orienter un jeune vers une assistante sociale, il suffit de traverser le couloir pour lui obtenir un rendez-vous. Cela gagne du temps. Il est rare qu'un usager reparte de l'ECS sans un début de prise en compte de sa problématique* ». Katty Larade, collaboratrice auprès des assistantes sociales du Conseil général, partage la même vision.

Un espace multipartenarial

Des bureaux du service Petite enfance aux permanences du Clic6, des permanences du correspondant du Parquet à celles des assistantes

LES SERVICES ET PERMANENCES À L'ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS

► Services décentralisés de l'Espace départemental des solidarités

Les usagers peuvent être reçus sans rendez-vous par des assistantes sociales d'accueil et sur rendez-vous par des assistantes sociales d'accompagnement.
3, rue du Béarn – 01 49 84 09 05.

► Mission locale

Pour les jeunes de 16-25 ans ayant besoin d'aide en matière d'orientation professionnelle, de formation, d'aide à la recherche d'emploi.
3, rue du Béarn – 01 45 60 59 44.

► Correspondant du Parquet

M. Hornetz reçoit sans rendez-vous le lundi de 9h à 10h30 et de 13h30 à 17h30, sur rendez-vous les 1^{er} et 5^e mercredis du mois de 9h à 12h30 au 01 41 80 18 95 – 06 18 42 04 84.

► AEF 94

Accompagnement individuel des demandeurs d'emploi. Permanences le mardi matin pour un premier rendez-vous au 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95), pour le suivi au 01 46 86 12 69.

► Assistante sociale de la Cramif

(Caisse régionale d'assurance

maladie d'Île-de-France)

Permanence le jeudi après-midi au 3, rue du Béarn, sur rendez-vous (au 01 56 20 15 85).

► Association Nouvelles Voies

Accompagnement administratif et juridique, écrivain public, etc. Permanences un jeudi sur deux au 3, rue du Béarn (et un jeudi sur deux à la Maison pour tous au 01 46 75 93 22) l'après-midi à partir de 14h. Sur rendez-vous au 01 41 80 18 95

► EDF Précarité

Permanence le 1^{er} vendredi du mois, le matin, sur rendez-vous au 3, rue du Béarn. Tel : 01 41 80 18 95

► Clic6

Dispositif d'information et de coordination en gérontologie en direction des personnes de plus de 60 ans et de leurs familles. 4, place Nelson Mandela 01 48 53 79 09.

► Service Petite enfance

Ce service municipal organise un point mensuel d'information et de pré-inscription en présence des représentants des différents modes d'accueil des tout-petits, les 2^e mardis du mois à 17h. 4, place Nelson Mandela 01 56 30 02 92.

sociales départementales, l'ECS accueille des publics de tous les âges et confrontés à toutes sortes de situation. « *On est complémentaires les uns des autres* », explique Séverine Da Silva, conseillère en gérontologie au Clic6, qui partage son bureau avec celui de Nacera Naci, secrétaire du service municipal Petite enfance. « *On se connaît tous, il y a une cohésion d'équipe, une cohérence partenariale au sein de cet échelon de proximité* », précise Djamel Grahn, assistant social accompagnement du Département. « *Cela permet d'être plus réactif, de croiser les regards sur la situation d'une famille* ». Et, sur la base du diagnostic partagé ainsi facilité, d'apporter aux usagers des réponses communes et efficaces. « *L'ECS a rapproché les institutions entre elles* » résume la responsable du lieu Florence Cristofolletti. Cela est également vrai hors les murs où des partenariats se sont construits, entre les services sociaux du département et l'épicerie solidaire Sol'Épi par exemple. Toutes les six semaines se tient le pôle gérontologique, animé par le Clic6 et auquel participent les services municipaux et départementaux ainsi que le bailleur Valophis. Une manière de travailler ensemble qui a le mérite de répondre aux exigences municipales et d'être en corrélation avec les orientations du schéma départemental d'action sociale, et, surtout, de replacer l'utilisateur au cœur des dispositifs en améliorant la qualité des réponses à l'accueil, en favorisant l'accès aux droits et à l'accompagnement de chacun. ● Géraldine Kornblum



Contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance

Des actions concrètes pour la tranquillité publique

Le 2 octobre s'est tenue la première réunion de la **commission Tranquillité publique** (anciennement Cadre de vie-Habitat) pilotée par Patrick Blas, maire-adjoint délégué à la Tranquillité et sécurité publique. Cette commission se réunit trois fois par an dans le cadre du Contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), instance de coordination associant des représentants de la police nationale, des bailleurs, des syndicats de copropriété, des associations de locataires, des comités de quartiers, du Club espoir, le correspondant du Parquet, ainsi que des services municipaux. Objectif : réfléchir collectivement à des actions concrètes destinées à favoriser le maintien de la tranquillité publique dans tous les quartiers de la ville. La participation de tous à un enjeu comme celui-là est essentiel car c'est une responsabilité partagée. Ainsi, une initiative de convivialité a été

organisée à la fin de l'été dans la résidence de la Croix du Sud permettant de ramener du lien entre les riverains de toutes les générations. « Avec Barbara Lorand-Pierre, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse, nous avons établi un dialogue avec les jeunes de ce quartier » a expliqué Patrick Blas. « Ces derniers ont demandé l'installation d'un city-stade. Nous examinons actuellement la faisabilité de cette demande ». Les troubles à l'ordre public constatés dans la résidence Barbanson ont ensuite longuement occupé les échanges. Il a été précisé que Stéphanie Daumin, la Maire, avait déjà demandé le renforcement de la présence policière dans cette zone auprès du commissariat de L'Haÿ-les-Roses suite à une demande des riverains. Les représentants de la police nationale ont confirmé que les passages des forces de l'ordre ont été accentués aux abords de la résidence. ●

Élections des représentants de locataires

N'oubliez pas de voter

Si vous êtes locataires dans le secteur du logement social, n'oubliez pas de voter pour élire vos représentants (qui sont aussi des locataires). Ces derniers porteront la voix des locataires au sein des conseils d'administration des bailleurs, de la commission d'attribution et des conseils de concertation locative dans lesquels ils siègeront. Pour être électeur il faut être âgé d'au moins 18 ans, habiter le patrimoine de l'organisme et être titulaire du bail au plus tard six semaines avant l'élection. Ces élections n'ont lieu que tous les quatre ans alors ne ratez pas cette occasion de vous exprimer. ●

● **Les bailleurs informeront leurs locataires des dates et des modalités précises de vote (à bulletin secret, par correspondance, par internet) dans les semaines précédant le scrutin.**

Élections des représentants des parents d'élèves aux conseils d'établissements

Les résultats

	Sièges pourvus
Maternelle Salvador Allende	AIMSA : 6 (+2 suppléants)
Maternelle Paul Bert	APE : 6 (+6 suppléants)
	FCPE : 2 (+2 suppléants)
Maternelle Pierre et Marie Curie	FCPE : 5 (+2 suppléants)
Maternelle Jacques Gilbert-Collet	FCPE : 6
Maternelle Pasteur	FCPE : 7 (+16 suppléants)
Élémentaire Paul Bert A	APE : 8 (+ 5 suppléants)
	FCPE : 3 (3 suppléants)
Élémentaire Paul Bert B	FCPE : 9
Élémentaire Pierre et Marie Curie	FCPE : 15 (+2 suppléants)
Élémentaire Pasteur	FCPE : 11 (+9 suppléants)
Collège Liberté	Résultats non communiqués
Collège Jean Moulin	Résultats non communiqués
Lycée Pauline Roland	FCPE : 5 (+5 suppléants)

Ferme du Saut du Loup

Citrouilles et jus de pomme

Toutes les occasions sont bonnes à fêter à la Ferme du Saut du Loup ! Il faut dire qu'à chaque fois, la bonne humeur et la convivialité sont au rendez-vous. Pour preuve, l'ambiance familiale qui régnait le 11 octobre dernier à l'occasion de la 2^e fête d'automne. Aux plus jeunes les plaisirs de la fabrication et de la dégustation de jus de pommes de la ferme, de pains et de pizzas. Aux adultes l'occasion de faire leur marché : citrouilles, potimarrons et autres légumes de la ferme ainsi que pots de miel étaient en vente. Envie de goûter vous aussi aux joies de la ferme ? Prochain rendez-vous le 20 novembre à partir de 18h pour fêter le Beaujolais nouveau. ●



Marché du Cœur de ville C'est pas perdu !

Du 22 au 30 novembre 2014 c'est la semaine européenne de réduction des déchets. Objectif : donner les clés à chacun pour pouvoir réduire sa production de déchets. À Chevilly-Larue, le sujet sera abordé de manière très pratique à l'occasion d'animations autour de la préparation de pain perdu sur le marché du Cœur

de ville. Pourquoi jeter le pain dur quand on peut encore le consommer sous une autre forme ? C'est ce que les Chevillais seront invités à constater ... et déguster ! Un livre de recettes sur l'art de cuisiner le pain sera distribué sur le stand. Seront également évoquées les opérations menées avec succès à la cuisine Pasteur : le compostage des déchets de préparation de cuisine (épluchures) et la réduction des restes alimentaires. Quant aux enfants des écoles élémentaires de la ville, ils assisteront à un spectacle sur le tri et le recyclage des déchets. De quoi devenir incollable sur le sujet. ●

Quartier Sorbiers-Saussaie Une boîte à vêtements à la Maison pour tous

Depuis fin septembre, la Maison pour tous est équipée d'une boîte à vêtements. Un tee-shirt devenu trop petit ? Un pantalon un peu usé ? Ne les jetez pas à la poubelle ! Déposez-les plutôt dans l'une des quatre boîtes à vêtements mises à disposition dans la ville. Cela permettra de les redistribuer, les recycler, les valoriser et de

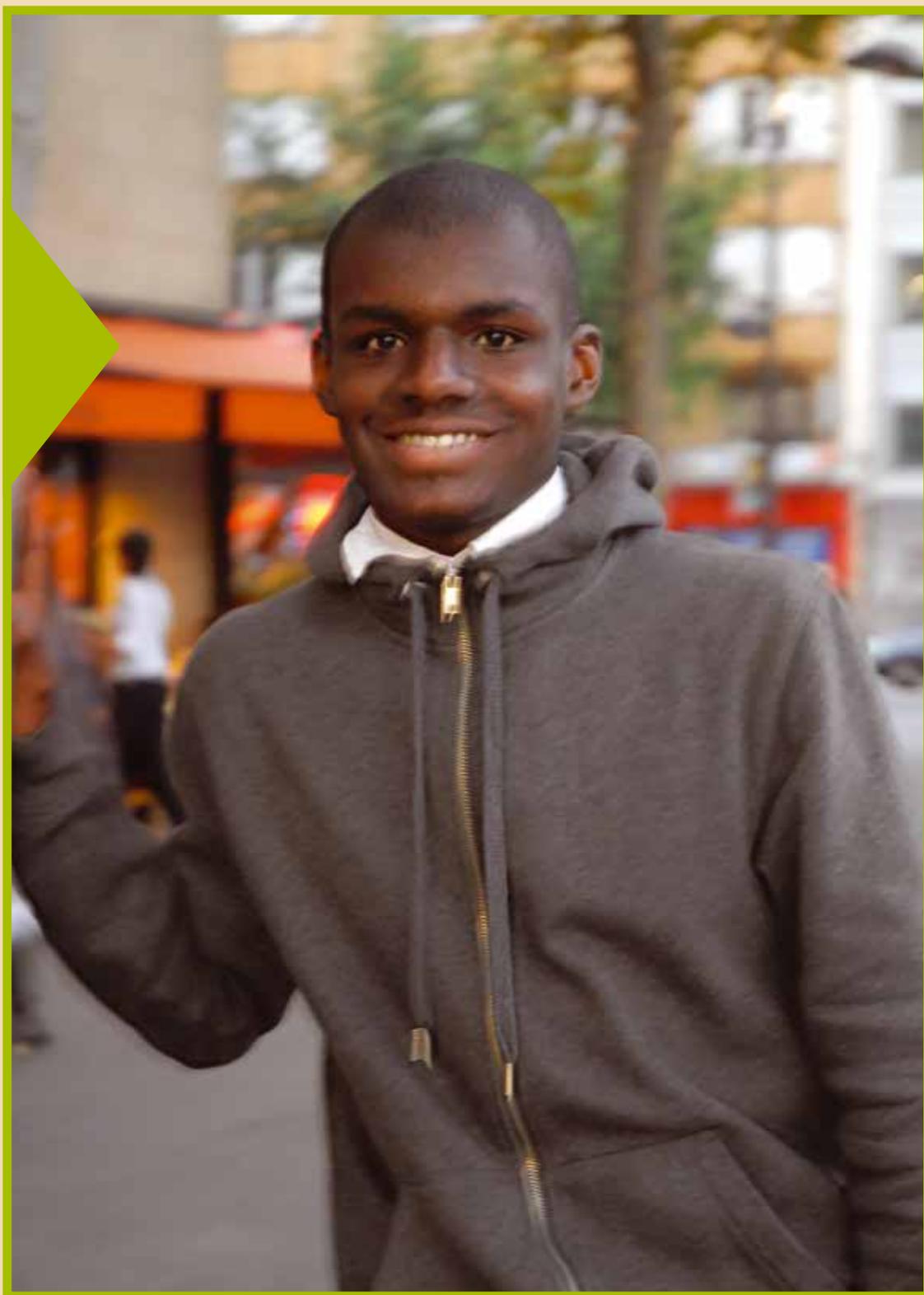
faire des heureux. ●

- **Emplacements des boîtes à vêtements :**
Maison pour tous – 23, rue du Béarn
Maison des associations – 12, rue Élisée Reclus
Parc des sports – Rue du Stade
Foyer des anciens – 15, rue Derichbourg

Sol'Épi Une fin d'année solidaire

Les fêtes approchent à grand pas, ne serait-ce pas le moment d'aider l'épicerie sociale chevillaise Sol'Épi ? Cette dernière organise sa tombola, dont le tirage au sort aura lieu le 21 novembre à 11h à l'épicerie. À la clef, de nombreux lots à gagner et un beau geste de solidarité ! Rendez-vous à Sol'Épi d'ici là pour acheter votre ticket, il ne coûte que 2€. Par ailleurs, l'épicerie organise une collecte alimentaire à la sortie des Simply Market de Chevilly-Larue et L'Haÿ-les-Roses du 28 au 30 novembre. Une collecte de denrées va également être organisée, comme l'année dernière, par une classe de Terminale ES du lycée Pauline Roland, avec l'aide du service municipal de la Jeunesse, du 8 au 13 décembre. Les bénévoles de Sol'Épi seront également présents sur le marché de Noël pour assurer la tenue du manège. Et si par hasard vous avez envie d'aider, n'hésitez pas, l'épicerie cherche toujours de nouveaux bras ... ●

- Sol'Épi – 18, rue du Poitou (01 46 86 68 13)



Jusaphat Filsaimé
se donne les moyens

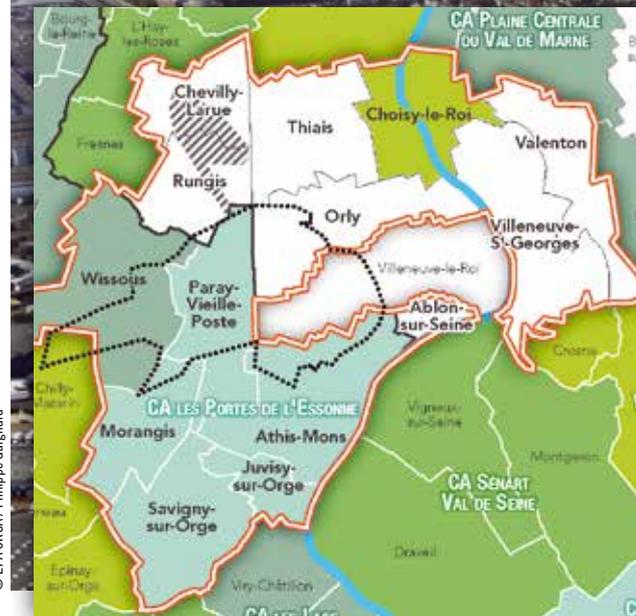
Entré en seconde au lycée Pauline Roland lors de son ouverture en septembre 2011, Jusaphat Filsaimé en est, trois ans plus tard, l'un des premiers bacheliers. Détenteur d'un Bac STMG (Sciences et technologies du management et de la gestion), il a travaillé cet été sur un chantier organisé par le service municipal de la Jeunesse (SMJ) dans l'optique de financer une école de commerce après son DUT (diplôme universitaire de technologie). Le 19 septembre dernier, invité à la cérémonie de mise à l'honneur des jeunes diplômés, il recevait félicitations et récompense en présence notamment de Stéphanie Daumin, la Maire. Une date que Jusaphat n'oubliera jamais !

Cadet d'une fratrie de trois enfants, Jusaphat porte un joli patronyme qui, bien sûr, n'empêche pas ses parents d'aimer leurs deux filles tout autant. Avant de fonder une famille, M. et M^{me} Filsaimé quittent Haïti en 1987 avec le projet d'offrir à leurs futurs enfants un avenir. Les hasards de la vie les amènent jusqu'à Chevilly-Larue où ils s'installent dans le quartier de La Guinet. Ils travaillent dur, élèvent Filomène, Jusaphat et Hosanna et font, comme bon nombre de parents, de nombreux sacrifices pour que leur progéniture se réalise. Grâce aux valeurs qu'ils leur transmettent, tous deux peuvent aujourd'hui être fiers d'avoir une aînée en Droit, une benjamine en 1^{ère} ES, et entre les deux, Jusaphat, fraîchement titulaire avec la mention "Assez bien" du baccalauréat ! Précisons que cette année notre jeune et discret diplômé a également passé avec succès son code de la route, obtenu tel qu'il en avait fait le vœu une place en DUT à Créteil et fait cet été sous l'égide du SMJ un chantier d'un mois à l'école Salvador Allende. « *Nous étions cinq jeunes encadrés par Sébastien Guilbert, responsable du secteur Régie-bâtiments, et de cinq agents du centre technique municipal. Sous leurs directives, nous avons lessivé, enduit et peint certains murs de l'établissement, récuré les sols, nettoyé l'ensemble du matériel pédagogique destiné aux enfants, déplacé des armoires... L'argent que j'ai gagné et mis de côté va me servir en partie à payer l'école de commerce que je souhaite faire dans deux ans, sans compter que j'espère bien travailler de nouveau pour financer ma première voiture après mon permis !* » Ce qui fait dire à Jusaphat : « *le travail, c'est la clé du succès !* ». Et d'ajouter : « *j'avoue l'avoir compris en 1^{ère} quand je me suis sérieusement mis à écouter et étudier !* »

Et l'effort paye ! Invité le 19 septembre à la cérémonie de mise à l'honneur des jeunes diplômés, en présence de nombreux autres élèves, Jusaphat recevait avec eux les félicitations de Stéphanie Daumin, la Maire, de Barbara Lorand-Pierre, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse, et d'autres élus. Ainsi qu'une récompense de 30€ en bon d'achat, sitôt investis pour sa part dans des livres d'anglais. Quand il ne se perfectionne pas dans la langue de Shakespeare, notre étudiant qui parle également l'espagnol et le créole s'intéresse de près à l'actualité politique et sportive qu'il aime à retrouver chaque matin dans les pages du *Parisien*. À la fin de ses études, Jusaphat hésite à rejoindre le secteur bancaire ou celui des assurances. « *Je souhaite avant tout être un bon conseiller pour mes futurs clients afin de contribuer à la réussite de leurs projets !* » Les siens, encore à l'état de rêve, seront de voyager pour découvrir d'autres cultures et traditions. « *J'irai d'abord en Haïti où je ne suis encore jamais allé, puis ensuite je m'envolerai pour New-York admirer la beauté architecturale des buildings, visiter la statue de la Liberté et me fondre dans la foule cosmopolite de cette ville qui ne dort jamais* ». Trop pudique pour donner des conseils, Jusaphat confie cependant que « *si on veut réaliser ses rêves, il ne faut rien lâcher ! À ce titre, je remercie le pôle Jeunes adultes du SMJ qui, en m'aidant à obtenir ce chantier et en m'accompagnant pour passer code et permis, a contribué à renforcer mon autonomie. J'y ai beaucoup appris.* » En haïtien on dit "konesans se richès", la connaissance, c'est la richesse. Sans doute est-ce avec elle que Jusaphat s'en ira un jour fouler le sol d'Haïti, cette terre dont toute la famille Filsaimé est avec son peuple, solidaire. ●

Florence Bédouet

La conclusion du contrat de développement d'intérêt territorial (CDIT) du Grand Orly, auquel participe Chevilly-Larue, va bientôt sceller l'aboutissement du travail enclenché par les maires de 14 communes afin de faire reconnaître les atouts de ce territoire. Une étape importante pour obtenir sa prise en compte dans la future métropole, à laquelle les Chevillais sont invités à participer.



© EPA ORSA / Philippe Guignard

Grand Orly : pour la reconnaissance d'un territoire d'intérêt métropolitain

D'ici la fin de l'année, le développement du territoire du Grand Orly fera l'objet d'un contrat avec l'État grâce à la conclusion d'un contrat de développement d'intérêt territorial (CDIT) incluant la Communauté d'agglomération des Portes de l'Essonne et neuf communes du Val-de-Marne et de l'Essonne (dont Chevilly-Larue), appuyés par les deux Conseils généraux concernés. Enjeu : mettre en lumière les potentialités du premier pôle économique du sud francilien qui accueille notamment l'aéroport d'Orly et le Min de Chevilly-Larue/Rungis. « *Notre travail commun a permis de faire émerger un projet partagé de développement local, pour défendre et faire prospérer les atouts de notre territoire, pour élaborer ensemble les réponses*

aux problèmes auxquels nos populations doivent faire face dans leur vie quotidienne » explique Christian Hery, président de l'association des communes et communautés du Grand Orly. Objectif : faire du Grand Orly un lieu de vie en même temps qu'un territoire de développement économique.

Une refonte des mobilités de l'international au local

Après l'arrivée du T7, qui a considérablement amélioré les déplacements des habitants, le prolongement de la ligne de métro 14 jusqu'à Orly permettra aux Chevillais d'accéder aux stations "Min-Porte de Thiais" et "Chevilly-3 communes" en 2024 (au lieu de 2027 comme prévu initialement). Avec ce nouveau mode de transport, le cœur de Paris sera accessible en seulement 10 minutes. Autre

projet d'envergure, la création d'une gare TGV sur la plateforme aéroportuaire d'Orly qui permettra de désengorger les gares de la capitale et de réaliser une véritable interconnexion multimodale air-fer.

Un développement économique profitable à tous

Si sur le plan économique le territoire dispose déjà de sérieux atouts, de nouveaux projets se profilent, tels que la création de la Cité de la Gastronomie aux abords du Min qui accueillera un centre de ressources et de formation ainsi qu'un prestigieux lieu de culture et de découvertes. Cette vitrine pour les productions alimentaires françaises constituera également un nouveau vecteur de développement économique et d'emploi.



naissance métropolitain

Un territoire agréable à vivre

Dans le cadre du CDIT, de nombreuses opérations de réaménagement urbain seront conduites afin d'améliorer la qualité de vie de tous (requalification de la RD7 entre l'esplanade du cimetière de Thiais et la plateforme aéroportuaire, projets relatifs aux zones d'aménagement concertées (ZAC) Anatole France et du Triangle des Meuniers, ...).

Un espace d'intérêt métropolitain

À l'heure où se dessinent les contours de la métropole du Grand Paris, qui regroupera Paris et les départements de la petite couronne au 1^{er} janvier 2016, le CDIT permettra de donner de la légitimité et du poids au territoire du Grand Orly qui occupe une place stratégique dans la métropole francilienne. ●

● Qu'est-ce qu'un CDIT ?

Le contrat de développement d'intérêt territorial (CDIT) est une contractualisation entre les collectivités territoriales et l'État sur un projet de territoire dont le périmètre doit être cohérent avec les dynamiques urbaines. Le contrat définit des priorités en matière d'urbanisme, de logement, de transport, de déplacements, de développement économique et culturel, de protection des espaces naturels et paysagers. La durée d'un CDIT est de 15 ans. Sur cette période, le suivi de son exécution est assuré par un comité de pilotage annuel rassemblant l'ensemble des signataires du contrat.

● Qu'est-ce que le Grand Orly ?

L'association des communes et communautés du Grand Orly, présidée par Christian Hervy, Conseiller général, réunit 15 villes du Val-de-Marne et de l'Essonne riveraines de l'aéroport d'Orly (Ablon-sur-Seine, Chevilly-Larue, Choisy-le-Roi, Thiais, Orly, Rungis, Fresnes, Valenton, Villeneuve-Saint-Georges, Wissous et la communauté d'agglomération Les Portes de l'Essonne qui regroupe cinq communes). Son objectif est d'affirmer l'identité et l'intérêt métropolitain du territoire, notamment par le biais de la signature d'un CDIT avec l'État.

Chiffres clefs

270 000

Le nombre d'habitants résidants dans les 14 communes réparties sur les 8 000 hectares qui constituent le CDIT du Grand Orly.

135 000

Le nombre d'emplois sur le territoire du CDIT du Grand Orly. Ce dernier dénombre 13 000 entreprises.

Dates clefs

18 octobre 2011

Lancement du CDIT du Grand Orly

6 novembre 2013

Signature de l'accord cadre des titres 1 et 2 du CDIT

Fin 2014

Signature du CDIT

Donnez votre avis !

La mise en œuvre du CDIT vous intéresse ? Vous souhaitez obtenir plus d'informations sur le sujet ? Vous pouvez vous rendre en mairie ou sur le site internet de la ville afin de consulter le document d'information dédié au sujet et éventuellement apporter vos suggestions en remplissant le registre mis à votre disposition durant le mois de novembre. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de la ville.

www.ville-chevilly-larue.fr



Temps d'activités périscolaires

Nouveaux rythmes scolaires : une organisation mieux ajustée

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires a généré de nombreux bouleversements en élémentaire comme en maternelle. Grâce aux aménagements qui ont été pris dès les premières semaines après la rentrée scolaire, la situation en élémentaire est maintenant stabilisée : maintien des enfants de CP dans les locaux scolaires lors des temps d'activités périscolaires (TAP) pour alléger les effectifs allant au centre de loisirs et pour que les plus jeunes trouvent mieux leurs repères dans leur nouvelle école ; retour de tous les enfants dans les écoles à 16h30 ; maintien des cartables dans les écoles pendant les TAP ; mise en place d'une étude le soir après les TAP. En maternelle, en revanche, les difficultés à recruter des professionnels de l'enfance en nombre suffisant rendent les trois quarts d'heures de TAP difficiles pour les enfants comme pour

leurs encadrants. Une proposition d'alignement des horaires scolaires des maternelles sur ceux des élémentaires (regroupement des TAP sur une demi-journée au lieu de trois quarts d'heure par jour) a été présentée par les équipes d'animation, avec le soutien de nombreux parents. Cette question sera ajoutée aux éléments de premier bilan des rythmes scolaires lors des prochains conseils d'école. Avantages : cela rétablirait le moment de contact privilégié parents/enseignants à 16h30. Les animateurs pourraient tous assurer l'encadrement successivement dans chaque école, ce qui améliorerait considérablement les conditions d'accueil et faciliterait l'organisation d'activités. ●

● **Pour connaître le programme des ateliers périscolaires, rendez-vous sur www.ville-chevilly-larue.fr.**

Le fonds d'amorçage des rythmes scolaires serait maintenu

Le premier ministre Manuel Valls a annoncé mardi 28 octobre au Sénat « le maintien du fonds d'amorçage des rythmes scolaires à son niveau actuel » pour toutes les communes, à condition que celles-ci aient conclu un projet éducatif territorial avec l'État. Cette déclaration remet heureusement en cause l'introduction dans le projet de loi de finances de la non-reconduction de la base de ce fonds d'amorçage pour 2015-2016 ; seule la part réservée aux communes éligibles à la dotation urbaine de solidarité « cible » –dispositif dans lequel n'entre pas Chevilly-Larue– était maintenue. La perte de cette contribution financière de l'État aux communes (de 50€ par enfant) aurait généré pour Chevilly-Larue un manque à gagner de près de 80 000€ sur une dépense de plus de 500 000€ ! Elle se serait ajoutée à la difficulté actuelle de la commune de percevoir les aides

spécifiques de la Caf pour les temps d'activités périscolaires de maternelle (de 0,50€ par heure par enfant accueilli), car les normes entre les ministères ne sont pas les mêmes. Ce recul de l'État dans la prise en charge du service public de l'Éducation nationale faisait scandaleusement supporter aux communes la quasi-totalité du coût de la réforme alors même que celles-ci font déjà face à un contexte de baisses historiques de dotations aux collectivités (soit, pour Chevilly-Larue, une perte prévisible de recettes de 5,3 millions d'€ entre 2014 et 2017). Le scandale était d'autant plus grand qu'il intervenait à l'heure où la commune concentre ses efforts sur la qualité des activités périscolaires et le confort des enfants. Dans un communiqué, Stéphanie Daumin, la Maire, en avait appelé à ce que ce fonds d'amorçage soit restauré mais aussi pérennisé. ●



Conseil municipal

Les principales délibérations du Conseil municipal du 30 septembre 2014

● **Approbation du budget supplémentaire 2014 de la commune et du budget supplémentaire 2014 au budget annexe d'assainissement.**

Vote : 26 pour (PC, PG, SU, NI, EELV)
7 abstentions (UMP, PSC)

● **Demande de subvention au Conseil général pour la reconstruction de la Maison pour tous**

Vote : Unanimité

● **Adoption de la charte des éco-quartiers pour les opérations Anatole France-Triangle des Meuniers.**

Vote : Unanimité

● **Adoption de la motion pour la constitution d'un territoire du grand Orly cohérent et autonome**

Vote : 30 pour (PC, PG, SU, NI, EELV, UMP)
3 abstentions (PSC)

● **Approbation de la convention avec L'APCARS pour les missions**

Lexique : **PC :** Groupe Communistes et partenaires, **PG :** Groupe Parti de gauche, **SU :** Groupe Socialistes unitaires, **NI :** Groupe des Non-inscrits et citoyens, **EELV :** Groupe Europe écologie – les Verts, **UMP :** Groupe UMP-UDI-Divers droite **PSC :** Groupe Parti socialiste et citoyens

du correspondant du Parquet.

Vote : Unanimité

● **Réaménagement de la Maison du Conte**

Vote : 30 pour (PC, PG, SU, NI, EELV, PSC), 3 abstentions (UMP)

● **Vœu en faveur du maintien de la fonction de correspondant du Parquet.**

Vote : Unanimité

● **Vœu contre la fermeture du centre de tri de Créteil et pour le rétablissement d'un service public postal de qualité.**

Vote : 32 pour (PC, PG, SU, NI, EELV, UMP, PSC)
1 abstention (UMP)

● **Vœu en faveur de l'expérimentation de l'encadrement des loyers sur la commune de Chevilly-Larue et la métropole francilienne**

Vote : 29 pour (PC, PG, SU, NI, EELV, PSC)
3 contre (UMP), 1 abstention (UMP)

Trois vœux du Conseil municipal

Le Conseil municipal du 30 septembre a adopté un **vœu contre la fermeture du tri postal de Créteil** annoncée en juin. Le déplacement de cette plateforme courrier à Wissous contribuera au démantèlement progressif du service public postal de proximité et à la baisse de qualité du service rendu déjà constatée (voir article dans le dernier numéro). Dans ce vœu le Conseil municipal exige également la réinstallation des boîtes aux lettres manquantes aux angles de l'avenue Roosevelt et de la rue Le Coz, de la rue Paul Hochart et de la rue Yvonne, de la rue de Bir Hakeim et de la rue François Sautet. Le Conseil municipal a également adopté un **vœu demandant au premier ministre d'expérimenter la disposition de la loi Alur sur l'encadrement des loyers sur**

Chevilly-Larue et d'étendre cette expérimentation à l'ensemble du territoire de la future métropole du Grand Paris, l'application de cette loi étant aujourd'hui limitée à Paris intra-muros. Enfin, le Conseil municipal a adopté un **vœu en faveur du maintien de la fonction de correspondant du Parquet**. L'association dont dépend le correspondant du Parquet, l'APCARS, a annoncé être dans la nécessité d'interrompre son action du fait des baisses successives des subventions de l'État. Considérant que le correspondant du Parquet joue un rôle majeur en matière de médiation et d'aide juridique (divorce, violences conjugales, conflits divers, etc), le Conseil municipal demande que soit restauré un niveau de subvention adéquat.

Permanences des élu(e)s

▶ **Stéphanie Daumin**, Maire, sur rendez-vous au 01 45 60 18 00. Possibilité de laisser un message pour que la Maire vous rappelle.

▶ **Hélène Husson**, 1^{ère} maire-adjointe déléguée à la Coordination du projet éducatif local, aux Actions de prévention et à la Lutte contre les discriminations : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25 (les vendredis de 10h à 12h).

▶ **André Deluchat**, Maire-adjoint délégué aux Finances et aux Transports collectifs : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01 (les lundis de 17h à 19h).

▶ **Hermine Rigaud**, Maire-adjointe déléguée à l'Action sociale et solidarités et aux Politiques en faveur des retraités et des personnes handicapées : sur rendez-vous au 01 45 60 18 07 (les mercredis matins de 9h à 12h).

▶ **Laurent Taupin**, Maire-adjoint délégué au Développement durable et économique, à l'Emploi, à l'Insertion et à la Coordination de l'Agenda 21 : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63 (les mercredis de 9h à 11h).

▶ **Nora Lamraoui-Boudon** Maire-adjointe déléguée à l'Enseignement, à l'Enfance et à la Restauration municipale : sur rendez-vous au : 01 45 60 19 78 / 18 74

▶ **Patrick Blas**, Maire-adjoint délégué aux Sports, à la Tranquillité et sécurité publique, aux Fêtes et cérémonies et aux Relations avec les anciens combattants : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63

▶ **Élisabeth Lazon**, Maire-adjointe déléguée à la Culture et au patrimoine : sur rendez-vous au 01 45 60 19 78 / 19 87.

▶ **Christian Nourry**, Maire-adjoint délégué au Logement : sur rendez-vous au 01 45 60 18 53.

▶ **Dominique Lo Faro**, Maire-adjoint délégué à la Vie associative : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01.

▶ **Christian Hervy**, Conseiller municipal délégué à la Cité de la Gastronomie, Conseiller général : sur rendez-vous au 01 45 60 18 00.

▶ **Jean-Paul Homasson**, Conseiller municipal délégué à la Coopération décentralisée jumelages et à la Prévention santé : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63 (prévention-santé) ou au 01 45 60 19 02 (jumelages).

▶ **Génaro Suazo**, Conseiller municipal délégué à la Gestion des bâtiments publics : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25.

▶ **Vincent Phalippou**, Conseiller municipal délégué à la Gestion de l'espace public (voirie, assainissement, espaces verts) : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25.

▶ **Renaud Roux**, Conseiller municipal délégué à la Collecte et au traitement des déchets et à la Gestion publique de l'eau : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25.

▶ **Barbara Lorand-Pierre**, Conseillère municipale déléguée à la jeunesse : sur rendez-vous au 01 45 60 19 78 / 19 87

▶ **Charlotte Régina**, Conseillère municipale déléguée à la petite enfance : sur rendez-vous au 01 45 60 19 78 / 19 87 (les jeudis de 10h à 13h)

▶ **Régine Boivin**, Conseillère municipale déléguée à l'Économie sociale et solidaire et aux Commerces : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63 (les vendredis de 18h à 20h et les samedis de 9h à 12h).

▶ **Murielle Desmet**, Conseillère municipale déléguée à l'Espace dynamique d'insertion de la Ferme du Saut du Loup et aux Actions intergénérationnelles : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01.

▶ **Jean-Jacques Bridey**, Député, sur rendez-vous au 01 49 84 57 57 (du mardi au jeudi de 10h à 12h). jjbridey@assemblee-nationale.fr

Lutte contre les violences faites aux femmes

Une journée pour réfléchir et sensibiliser

Le 25 novembre, la commune participera à la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes en invitant les Chevillais à une soirée de sensibilisation.



L'atelier égalité femmes-hommes animé par Hélène Husson, 1^{ère} maire-adjointe déléguée à la Lutte contre les discriminations

Chaque année, 200 000 femmes âgées de 18 à 59 ans sont victimes de violences physiques de la part de leur ancien ou actuel partenaire intime*. Face à ce constat, la commune a adopté, en 2013, un plan d'actions concernant l'égalité entre les femmes et les hommes dans

la vie locale, plan conçu avec l'atelier égalité femmes-hommes (notre photo). Un volet y est consacré à la question des violences faites aux femmes. Dans ce cadre, la Municipalité organise une soirée de sensibilisation, à l'occasion de la journée internationale contre les violences faites aux femmes le 25 novembre. Au programme : présentation des actions concrètes conduites par la commune et le Conseil général en matière de lutte contre les violences faites aux femmes, échanges avec le psychologue qui assure la permanence anonyme et gratuite mise en place par la commune en 2012 qui vise à apporter aide et soutien aux victimes ou à leurs proches. Retrouvez le programme complet de l'initiative sur www.ville-chevilly-larue.fr.

*Source Insee (moyenne des chiffres de 2010, 2011 et 2012)

• **Journée nationale de lutte contre les violences faites aux femmes le 25 novembre à 17h30 à la médiathèque Boris Vian – 25, avenue Franklin Roosevelt**

Métropole du Grand Paris

Les élus proposent un compromis

Le 8 octobre dernier, les élus membres de la mission de préfiguration de la métropole du Grand Paris ont adopté un texte proposant une nouvelle architecture institutionnelle qui donnerait plus de pouvoir aux territoires de la future métropole. Explications.

Au terme de trois mois de réflexion, les 225 élus qui siègent au sein de la mission de préfiguration de la métropole du Grand Paris (à laquelle participe Stéphanie Daumin, la Maire) ont adopté une nouvelle organisation de la métropole qui regroupera Paris et les départements de la petite couronne au 1^{er} janvier 2016. Alors que selon la loi actuelle les territoires de 300 000 habitants qui composent le Grand Paris seraient placés sous le contrôle de la métropole et ne joueraient qu'un rôle consultatif, les élus ont opté pour la création de deux niveaux d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), l'un pour la métropole et

l'autre pour les territoires. En plus de l'autonomie juridique, les territoires disposeraient également d'une fiscalité propre, notamment alimentée par la cotisation foncière des entreprises. Par ailleurs, le texte initial prévoyait la création d'un plan local d'urbanisme (PLU) métropolitain, dépossédant ainsi les communes de leur pouvoir en termes d'aménagement urbain. Avec ce nouveau texte, les PLU resteraient du ressort des territoires ou des communes. Enfin, une légère modification du périmètre de la métropole a été apportée afin de permettre d'inclure les aéroports. Le gouvernement devrait se prononcer prochainement sur ces propositions.

expressions des élu(e)s

Christian Hervy ► *Conseiller général, élu du groupe Communistes et partenaires*

Le MIN de Rungis sous la menace



La presse s'est récemment fait l'écho d'une éventuelle cession des parts détenues par l'État au sein de la société anonyme d'économie mixte

d'aménagement et de gestion du marché d'intérêt national de Rungis (Semmaris), en charge de l'exploitation du MIN. Une telle décision, si elle était prise, serait de nature à remettre gravement en cause le fonctionnement même du marché de Rungis. En effet, la concession de service public garantit la sécurité alimentaire, la moralité des transactions,

les bonnes conditions de mise en marché des productions agricoles françaises et l'approvisionnement en produits frais de la région parisienne. Ces missions d'intérêt général qui protègent un marché de 12 millions de consommateurs et participent à la promotion de notre patrimoine alimentaire, ne peuvent être assurées par un groupe immobilier privé, par ailleurs en grande difficulté économique sur l'ensemble de ses activités. Interrogé à ce sujet par Laurence Cohen sénatrice du Val-de-Marne, le ministre de l'agriculture s'est voulu rassurant en affirmant son attachement à l'intérêt

général et au service public. Mais le gouvernement n'a toujours pas infirmé l'hypothèse d'une cession de ses parts dans le capital de la Semmaris. C'est pourquoi, aux côtés de Christian Favier, président du Conseil général du Val-de-Marne, nous restons extrêmement vigilants sur l'avenir de la gestion du marché de Rungis et de son périmètre. La Semmaris est un formidable exemple de société d'économie mixte, gérée par le public, garante de la prospérité des PME qui travaillent sur le MIN et de leurs 12 000 emplois. C'est cela le choix de l'intérêt général.

Nathalie Tchenquela-Grymonprez ► *conseillère municipale, élue du groupe Parti de Gauche*

De la grande braderie au Grand Paris !



Bon sang mais que se passe-t-il ? Le gouvernement s'appête à brader une partie de ses participations détenues dans des entreprises

bénéficiaires telles GDF-Suez, la Française des Jeux mais surtout le MIN de Rungis pour un tiers. En 2007, le gouvernement Sarkozy avait déjà vendu 30% des parts de la Semmaris (*) pour la modique somme de 45 millions d'€. Ce gouvernement-ci continue sans complexe une politique de droite privilégiant l'actionariat privé dans des secteurs stratégiques de la Nation et réduisant sous diverses formes le pouvoir d'achat de populations

toujours plus fragiles et qui deviennent alors les grandes sacrifiées, le tout sur l'autel des profits à court terme. La vente des sociétés autoroutières ne fut finalement que le début d'une course à l'échalote où le contribuable ne fut que la dupe. Car sous le motif de désendetter l'État, le gouvernement continue, sans vergogne, le pillage des collectivités locales. En baissant la dotation globale de fonctionnement, celle-là même qui permet aux communes d'assurer des tâches au nom de l'État et qui sert à pallier son désinvestissement en matière sociale, d'aide au logement, d'accès à la culture ... Le gouvernement veut nous faire croire à des économies

d'envergure avec la création de la Métropole du Grand Paris. La MGP, fondée sur l'esprit d'une meilleure répartition, ne doit pas devenir l'arbre qui cache la forêt en permettant la suppression des départements et l'abandon de l'autonomie financière des communes pour mieux en capter les ressources. La MGP ne doit pas être une hyperstructure concentrant toute la ressource économique, elle se doit de défendre la proximité et ce sentiment d'appartenance à ce qu'on appelle l'humanité, inscrit dans notre ADN territorial !

(*) Société gestionnaire du marché international de Chevilly-Larue/Rungis

Hermine Rigaud ► *maire-adjointe, présidente du groupe Socialistes unitaires*

Pas de haine, vivons ensemble !



Choqué, anéanti, attristé, les adjectifs manquent pour qualifier le sentiment de vide total devant l'horreur occasionnée par l'attentat du parlement canadien. De tels événements doivent être condamnés avec la plus grande fermeté. Le peuple canadien a toujours conservé une tradition d'accueil, d'échanges, de solidarité et nous tenons à lui signifier notre soutien total,

face aux événements douloureux auxquels il doit faire face. Au-delà du Canada, de tels actes se sont déroulés en Belgique, en Espagne, aux États-Unis, en France, en Angleterre sans oublier les assassinats des otages. Ces images nous laissent avec un sentiment d'impuissance et d'insécurité grandissante, car l'horreur est crescendo. Ce qui est recherché par les auteurs de tels actes, c'est sans doute de créer la terreur au sein de nos pays démocratiques, de nos

villes et de nos villages, de façon à nous opposer les uns aux autres. Face à de tels comportements, nous devons rester solidaires, et continuer à prôner le « vivre ensemble » sans stigmatisation, comme nous l'avons toujours fait à Chevilly-Larue. Ne nous laissons pas entraîner dans un terrain de haine, d'exclusion, au contraire nous devons compter sur notre solidarité, sur nos règles démocratiques pour faire échec à cette minorité agissante.

« Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse. »

Hadi Issahane, ► *maire-adjoint, président du groupe des Non-inscrits et Citoyens*

Une politique mortifère !



Un chiffre : 41 milliards d'€. C'est le montant qu'atteindront bientôt chaque année les baisses des prélèvements obligatoires accordés essentiellement aux grandes entreprises. Les résultats, vous les constatez tous les jours.

Un observatoire a calculé ce qu'on aurait pu faire avec tous ces milliards. Ouvrir 200 000 nouvelles places de crèche supplémentaires (4 milliards d'€), créer 300 commissariats dans les quartiers sensibles pour

environ 1 milliard d'€, allouer un chèque autonomie de 500€ mensuels à 500 000 personnes âgées démunies (3 milliards), rénover et construire chaque année 100 000 logements sociaux (3 milliards), créer 200 000 emplois d'aides éducatives en milieu scolaire (5 milliards), créer 200 000 emplois d'utilité publique par an (4 milliards), rendre accessibles les bâtiments publics aux personnes à mobilité réduite (2 milliards), ...

Nous aurions pu allonger la liste des urgences. Créer des écoles de la deuxième chance, des financements pour les

énergies renouvelables, des bourses pour les étudiants, le remboursement de soins coûteux comme les prothèses dentaires, les lunettes. Cet inventaire à la Prévert a un côté absurde. Il a le mérite de montrer l'univers du possible.

Mais arrêtons là et retournons écouter la longue litanie serinée chaque jour sur nos ondes : la dette augmente, elle étrangle, il faut avoir un langage de vérité, réduire les déficits, faire des sacrifices, travaillons le dimanche, la nuit, les jours fériés, pour 1€ de l'heure, tiens ! Après le Rom, allons chasser du chômeur ...

Liliane Ponotchevny ► *conseillère municipale, élue du groupe UMP-UDI-Divers droite*

Logements sociaux : le cap de 43% de logements sociaux et « très sociaux » a été franchi



Nous avons franchi à Chevilly-Larue en 2012 le cap de 43% de logements sociaux catégories privilégiées de PLAI et PLUS, et nous risquons d'exploser ce taux dans l'avenir. Pour mémoire : la loi Alur prévoit 25% de logements sociaux.

Une convention d'objectif (GP3) a été signée entre la commune et la Région pour obtenir des subventions pour financer le programme « mieux loger la population actuelle et accueillir de nouveaux habitants ».

Si nous sommes en accord avec le projet du futur Pôle Orly/Rungis (développement transports, accès à l'enseignement supérieur, dynamique économique au niveau de l'emploi, soutien aux éco-quartiers), nous restons dans l'attente de la répartition des constructions de logements prévues d'ici 2025, soit 1600 logements nouveaux : 750 ZAC Anatole France, 470 Meuniers, 380 Sorbiers (hors ZACRN7 NORD).

Quelle proportion représente la troisième catégorie les PLS, dits « logements intermédiaires » ? Pour accéder à un

logement intermédiaire les revenus d'un ménage ne doivent pas dépasser 3700€ par mois. Ces familles ne pouvant trouver ce type de logement sur la commune s'orientent soit vers du locatif auprès des bailleurs privés, soit tentent de devenir propriétaires s'ils le peuvent, ou pire quittent la commune. Pourtant, une fois déduit de ce revenu leurs impôts, un loyer conséquent car non social, leur train de vie est loin d'être celui d'un « riche », car amputé de 50%. De plus, ces administrés dits « moyens » ne coûtent rien à la collectivité, et participent à la mixité sociale : sans eux que devient-elle ?

Yacine Ladjici, Armelle Dapra, Philippe Komorowski ► *élus du groupe Parti socialiste et citoyens*

Où en est le projet de la ZAC Anatole France ?

La requalification de la ZAC Anatole France figurait dans notre projet pour Chevilly-Larue lors des élections municipales de mars 2014. Nous nous étions alors engagés à rediscuter le plan local d'urbanisme pour lancer une nouvelle réflexion sur l'avenir de ce quartier. En plus de donner un nouveau visage à la RD7 avec l'arrivée de la ligne 7 du tramway, nous voulions donner une dimension moderne, orientée sur les nouvelles techniques écologiques pour fournir un cadre de vie de qualité aux futurs habitants de ce quartier.

Le projet actuel est contesté par beaucoup d'habitants du quartier Bretagne qui craignent de voir disparaître l'âme de ce quartier historique de notre ville. Un projet qui a également pour conséquence l'expropriation de plusieurs Chevillais qui vivent fort mal de devoir quitter leur logement sur injonction de la mairie.

Le groupe Parti socialiste et citoyens demande la suspension du projet de la ZAC Anatole France tel que défini actuellement. Les expropriations doivent

également être réétudiées pour répondre aux attentes des habitants « historiques ». Il n'est pas envisageable de voir partir de Chevilly-Larue des familles qui habitent notre ville depuis plusieurs générations.

Les bases d'une nouvelle concertation avec la population doivent être posées sur ce sujet, d'autant plus qu'une réouverture du dossier n'est jamais trop tard tant que les travaux n'ont pas commencé dans toutes les portions du projet.

Centenaire de la 1^{ère} guerre mondiale

Regards sur la guerre 14-18

Depuis le 22 octobre et jusqu'au 15 novembre, Chevilly-Larue pose différents *Regards sur la guerre 14-18*. Au programme de cette commémoration du centenaire du début de la guerre, une exposition, une rencontre-débat et une projection de film.



1 914-2014 : il y a cent ans commençait la première guerre mondiale. Pour éclairer les jeunes générations sur ce cataclysme qui a coûté la vie à près de 10 millions d'hommes, c'est d'une manière particulière que Chevilly-Larue s'est engagé depuis octobre dans un vaste programme culturel et artistique, *Regards sur la guerre 14-18*, consacré à ce centenaire. Celui-ci se poursuivra chaque année tous les automnes jusqu'en 2018 en abordant différentes thématiques (les

combattants des colonies et la mondialisation du conflit, les femmes dans le conflit, les oppositions à la guerre, Chevilly-Larue pendant la guerre). Celle de cette année s'emploie à explorer le contexte géopolitique, les causes et les conséquences de la guerre. Dans ce cadre, des ateliers autour du jeu vidéo « Verdun » étaient proposés aux ados ces dernières semaines, avec réalisation d'un photo-reportage ; sous la houlette de l'artiste Florent Deloison et du médiateur numérique Guillaume Domas, les participants se sont appuyés sur les univers virtuels pour construire un témoignage historique.

Les rendez-vous à venir

Plus de quatre ans. Voilà ce qu'a duré cette guerre, cette boucherie. Plus de quatre ans de souffrance, dans les tranchées, dans la boue, à tutoyer la mort. Quatre années rythmées par des dates –31 juillet 1914, l'assassinat de Jean Jaurès ; 3 août 1914, la déclaration de guerre, 11 novembre 1918, l'Armistice ; etc– et des noms –bataille de la Marne, bataille de Verdun, etc. À la médiathèque, en dix-sept panneaux l'exposition *La guerre 14-18*, réalisée par l'Arac (Association républicaine des anciens combattants et victimes de guerre, des combattants pour l'amitié, la solidarité, la mémoire, l'antifascisme et la paix), retrace de manière didactique une rétrospective chronologique et thématique de la guerre. Le vernissage se fera en présence de Jacques Verrier, représentant de l'Arac, et sera suivi d'une rencontre-débat sur « la guerre 14-18 : causes et conséquences » avec Bruno Drewski, historien, politologue et maître de conférences à l'Inalco. Le théâtre André Malraux propose quant à lui la projection du film *La grande illusion*, chef d'œuvre pacifiste et humaniste de Jean Renoir. ● G.K

► **Exposition *La guerre 14-18* jusqu'au 15 novembre à la médiathèque Boris Vian (25, avenue Roosevelt).**

► **Vernissage le samedi 8 novembre à 17h suivi à 18h de la rencontre-débat sur « la guerre 14-18 : causes et conséquences ».**

► **Projection du film *La grande illusion* dimanche 16 novembre à 17h au théâtre André Malraux.**

Concert de la Sainte-Cécile

Le tour du monde en 80 minutes

Si le concert de la Sainte-Cécile est un rendez-vous traditionnel, sa programmation est toujours un moment unique. Cette année les musiciens de l'orchestre philharmonique, dirigé par Patrick Moureaux et Sylvain Maer, entraîneront le public sur les traces du gentleman Philéas Fogg et de son fidèle domestique français Passepartout, personnages tirés de Jules Verne, pour un « Tour du monde en 80 minutes ». Londres, Paris, Istanbul,

Le Caire, la Russie, les États-Unis, ... d'ouest en est, au gré des vents, des cuivres et des cordes, avec pour instrument phare un piano (Véronique Moureaux), la programmation musicale suivra le roman (*Le tour du monde en 80 jours*) comme une partition. Rendez-vous samedi 29 novembre à 18h au théâtre André Malraux. Entrée libre. ●

► **Théâtre André Malraux – place Jean-Paul Sartre.**





L'ouverture de la saison culturelle, un avant-goût de la programmation à venir.

Programmations de la saison Côté cour ou côté jardin ?

Pour cette saison vous êtes plutôt ... côté cour ou côté jardin ? Telle était la question posée au soir de la présentation de la saison culturelle du théâtre André Malraux menée par Michel Jolivet, directeur du lieu, le 26 septembre. Il faut dire que celle-ci s'annonce riche et laissera l'embarras du choix à tous les publics. Les temps forts habituels comme les Théâtrales Charles Dullin ou le Théâtre côté ados seront présents. Bien sûr le conte sera de mise, avec les rendez-vous Samedi qui conte et la programmation de la Maison du Conte ; cette dernière a d'ailleurs fait sa rentrée le 27 septembre, tout comme la saison enfance-jeunesse. Celle-ci sera particulièrement choyée cette année avec onze spectacles dont un pour tout-petits à partir de 18 mois, des ateliers, des ciné-goûters à découvrir en famille. Dans le cadre de La Belle Saison avec l'enfance et la jeunesse, sous laquelle le ministère de la Culture a

placé 2014 et 2015, deux cartes blanches seront données, à Karin Serres, auteur et metteur en scène, et à Claire Latarget, metteur en scène de théâtre d'objets. Par ailleurs, en cette année de biennale de danse du Val-de-Marne, le public découvrira une performance étonnante de Satchi Noro au Min de Rungis. Enfin, le théâtre André Malraux soutiendra et accompagnera la metteur en scène Cendre Chassanne dans son nouveau projet *L'effrayante forêt juste devant nous*. Mais le mieux pour connaître l'ensemble de la programmation 2014-2015 est de consulter le catalogue de saison ou les sites internet du théâtre et de la Maison du Conte. ● **G.K**

- ▶ **Théâtre André Malraux**
place Jean-Paul Sartre
(01 41 80 69 69 – www.theatrechevillylarue.fr).
- ▶ **Maison du Conte** – 8, rue Albert Thuret
(01 49 08 50 85 – www.lamaisonduconte.com).

Cinéma/médiathèque Mois du film documentaire

En novembre à la médiathèque Boris Vian, comme dans plus de 2000 structures en France, c'est le mois du film documentaire. Objectifs de cette manifestation nationale coordonnée par l'association des bibliothèques de l'image : valoriser la richesse de la création, faire découvrir des œuvres rares ou peu diffusées et ainsi susciter la curiosité du public, faciliter la rencontre avec les réalisateurs et, par la même occasion, sensibiliser les jeunes publics à ce genre. Dans ce cadre, la médiathèque propose la diffusion de deux œuvres. *L'escale*, de Kaveh Bakhtiari, narre en six chapitres la

vie de clandestins immigrés dans un entresol d'Athènes ressassant leur obsession commune : gagner l'Europe du nord. *Dayana mini-market*, de Floriane Devigne, conte chanté et dansé, relate le quotidien d'une jeune, d'origine tamoul, élève dans un lycée hôtelier des beaux quartiers parisiens. Les deux séances sont suivies d'un débat. À voir. ●

- ▶ **L'escale, dimanche 9 novembre à 17h au théâtre André Malraux (place Jean-Paul Sartre).**
Tarif : 4€€
- ▶ **Dayana mini-market, vendredi 28 novembre à 20h à la médiathèque (25, avenue Roosevelt).**
Entrée libre.

29

découvertes
culture



Regards sur la guerre 14-18

Comment le roman contemporain, la BD, donnent-ils à lire, entendre autrement cette guerre ? En quoi les écrivains, illustrateurs contemporains, avec la sensibilité de leur temps, sont-ils la chambre d'écho de la guerre 14-18 ? Découvrez la sélection de la Médiathèque.

Roman

14

Jean Echenoz – Éd. Minuit, 2012



Is sont cinq jeunes hommes nés et ayant grandis dans le même bourg, quelque part en Vendée, rassemblés en ce matin d'août 1914 dans la caserne, avec tous les réservistes du village. Il y a là le discret Anthime, 23 ans, le fringant Charles, mais aussi, Padioleau, Bossis et Arcenel, « camarades de pêche et de café ». Il y a Blanche qui attend leur retour ... Jean Echenoz ne raconte pas la guerre de 14, mais il en dit l'essentiel en l'évoquant à hauteur d'homme avec sobriété et humanité.

Cris

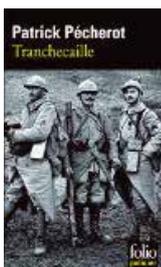
Laurent Gaudé – Éd. Actes Sud



Is se nomment Marius, Boris, Ripoll, Rénie, Barboni ou M'Bossolo. Dans les tranchées où ils se terrent, dans les boyaux d'où ils s'élancent au gré du flux et du reflux des assauts, ils partagent l'insoutenable fraternité de la guerre de 1914. Loin devant eux, un gazé agonise. Plus loin encore retentit l'horrible cri de ce soldat fou qu'ils imaginent perdu entre les deux lignes du front : "l'homme-cochon". Un texte qui nous plonge au cœur de la folie meurtrière des tranchées de 14-18.

Tranchecaille

Patrick Pecherot – Éd. Gallimard, Coll° Série noire, 2008



Juin 1917 au Chemin des Dames, un « égorgé où l'on pousse les bêtes fourbues », le soldat Jonas alias Tranchecaille vient d'être passé par les armes, condamné en conseil de guerre pour l'assassinat de son lieutenant, malgré les efforts méritoires du capitaine Duparc, persuadé à juste titre de son innocence. Commence une pénible enquête, prétexte à une fulgurante évocation de l'enfer de la « der des ders ». Un roman noir brillant.

BD, albums

14-18 : une minute de silence à nos arrières-grands-pères courageux

Thierry Dedieu – Éd. Seuil Jeunesse, 2014



« C hère Adèle, il n'y a plus de mots pour décrire ce que je vis ». Un album pour dénoncer l'atrocité, l'absurdité de la guerre, sa solitude, les peurs et les angoisses qu'elle génère, sa violence, ses dommages, ses morts ... Un album pour dire la guerre là où les mots ne sont plus. Immense, sombre, presque sans textes, un album d'une force rare, singulier, porté avec justesse par les illustrations pastel au ton sépia de Thierry Dedieu. En page de garde, une longue lettre d'Adèle en réponses aux quelques mots de Gustave. Un album à lire, à partager toutes générations confondues (à partir de 11 ans).

Carnets 14-18 : Quatre histoires de France et d'Allemagne

Alexander Hogh, Jörg Mailliet – Éd. Le Buteur d'encre, 2014



U ne bande dessinée qui aborde l'histoire de la Grande Guerre à travers les témoignages de quatre jeunes soldats français et allemands. Chacun fait sa propre expérience de la guerre en tant qu'acteur, témoin ou simple spectateur, au front comme à l'arrière, entre enthousiasme et réalité, volonté de « tenir bon » et désespoir. L'authenticité des histoires racontées issues de carnets intimes et de mémoires accentue l'émotion que chacun pourra ressentir.

C'était la guerre des tranchées 1914-1918

Tardi – Éd. Casterman, 1993



A vec un grand réalisme, Tardi raconte en noir et blanc le quotidien des tranchées à travers une succession de petites histoires, de moments de vie de soldats. La mort d'un camarade, un souvenir, un épisode de leur vie, souvent le dernier, ... Une œuvre majeure qui dénonce l'absurdité et les atrocités de cette guerre.

Chevilly-Larue durant la guerre de 1914 – 1918

Il y a cent ans, le début de la guerre est marqué par le départ des soldats mobilisés et par l'adaptation à de nouvelles conditions de vie, difficiles pour bien des Chevillais.

Le samedi 1^{er} août 1914 après-midi, l'ordre de mobilisation générale pour le lendemain est annoncé à coups de tambour à la population chevillaise, qui entend aussi le tocsin retentir aux alentours.

Pour beaucoup de Chevillais, l'heure de la revanche a sonné. La meurtrissure de la défaite de 1870 et de la perte de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine est encore vive. Une éphémère société de gymnastique et de tir affiliée à l'Union des sociétés d'instruction militaire avait été créée en 1889 sous le nom de « Remember » (Souviens-toi !). La société de tir « L'espérance » est fondée à son tour en 1911. En poste depuis 1901, M. Fouillade, en bon instituteur républicain, forme ses élèves à défendre la patrie avec des chants patriotiques et des leçons d'histoire et de morale appropriées. L'Allemagne déclare la guerre à la France le 3 août. Entre cette date et le 13 août, les hommes de 24 à 41 ans et des spécialistes jusqu'à 47 ans sont appelés sous les drapeaux ; les jeunes de 21 à 23 ans y sont déjà, la loi du 7 août 1913 ayant prolongé de 2 à 3 ans la durée du service militaire. Environ 80 Chevillais (un peu plus de la moitié des adultes) quittent alors leurs foyers pour rejoindre leur régiment et le séminaire se vide d'une grande partie de ses 230 occupants. Plus de la moitié des ménages se retrouvent ainsi sans leurs soutiens et certains avec de faibles ressources. Face à cette situation, le Conseil municipal décide le 5 août d'affecter au « secours aux familles nécessiteuses » les 900 francs initialement prévus pour des travaux de voirie et approuve l'ouverture par le bureau de bienfaisance d'un crédit de 1500 francs dans le même but ; à la même séance, il institue une garde civile dans la commune « pour protéger les récoltes et surveiller la maraude ». Le même jour, le Parlement fixe les allocations journalières versées par l'État aux familles nécessiteuses dont le soutien est sous les drapeaux ; les maires sont chargés de l'instruction des demandes. Par circulaire du 1^{er} décembre, ils doivent aussi s'occuper des réfugiés installés dans leurs communes, qui touchent les mêmes allocations. Débordé par le surcroît de travail, M. Fouillade, qui est à la fois instituteur et secrétaire de la mairie, est aidé par son épouse, qui ne recevra une indemnité qu'après la guerre. Les étrangers de pays non alliés doivent quitter la France. C'est le cas de trois frères



spiritains, tandis que d'autres d'origine alsacienne et mosellanes sont conduits à Auxerre (Yonne) pour y être momentanément « surveillés comme suspects dangereux » en tant que sujets de l'Empire allemand. Le début de la guerre est aussi marqué par la réquisition de beaucoup de chevaux chevillais, ce qui rend plus difficile encore les conditions de vie d'une partie de la population. La tâche est lourde pour les femmes et les hommes non à l'armée.

Georges Pichard est le premier Chevillais « Mort pour la France » le 24 août 1914 à Celle-sur-Plaine (Vosges), mais, comme il est d'abord porté disparu, sa famille n'aura confirmation de son décès qu'en 1920. L'avance allemande vers la Marne en fin août et début septembre provoque l'exode des occupants du séminaire et du monastère Saint-Michel vers d'autres établissements de leurs congrégations ; ils ne reviendront à Chevilly qu'après l'issue victorieuse de la bataille de la Marne, qui se déroule du 5 au 12 septembre 1914 et où est tué, le 8 à Germigny-L'Évêque (Seine-et-Marne), le deuxième soldat chevillais, Auguste Gerbault.

Les familles améliorent l'ordinaire des soldats en leur envoyant des colis, quitte à se priver pour cela. Le lien est gardé par des échanges réguliers de lettres ou de cartes (en franchise postale), en général sans entrer dans le détail des conditions de vie réelles, pour rassurer les destinataires. Quand elles ne reçoivent plus de courrier, les familles s'inquiètent du sort des militaires (prisonniers, blessés graves, tués ou disparus). Sans nouvelles de leur fils Henri depuis plusieurs jours, Henri Cretté et son épouse se rendent le 22 novembre 1914 à Baccarat (Meurthe-et-Moselle), où ils apprennent qu'il y est mort à l'hôpital le 14. En tant que maire, Henri Cretté doit s'acquitter durant toute la guerre de la pénible mission d'annoncer « avec tous les ménagements nécessaires en la circonstance » le décès d'un militaire à sa famille, à la réception de l'avis envoyé par l'armée. (À suivre).

Marc Ellenberger, archiviste municipal

Des militaires en permission à Chevilly-Larue (COLLECTION FAMILLE LAVIGNE)

Soirée des sportifs

Une soirée riche en récompenses

La traditionnelle soirée des sportifs s'est tenue vendredi 10 octobre à l'espace Rungis avec une forte affluence. Une jolie réunion d'athlètes où étaient mis à l'honneur les bénévoles, sportifs et tous les acteurs du sport chevillais qui se sont distingués.



vit à fond. Du côté des bénévoles, le fondateur de la section athlétisme, ancien président de l'Élan, et champion d'Europe du relais 4x100m en 1966, Marc Berger fut particulièrement honoré. De même, Alan William's qui occupe la présidence de la section volley et gère l'école de volley, a lui aussi reçu un challenge individuel pour son investissement.

Les naïades plébiscitées

D'autres challenges tenaient aussi à mettre en avant les beaux résultats obtenus au cours de la saison dernière. Le cadet de la fratrie Fahl, Julien, a reçu sa récompense comme un encouragement pour un badiste dont l'avenir s'annonce rayonnant après un parcours très convaincant lors du tournoi national poussins de badminton. La natation synchronisée a aussi eu droit aux honneurs en tant que « section la plus performante ». La section de l'Élan a en effet réussi à placer deux équipes, un duo et un ballet, aux championnats de France. Enfin, le dynamisme de la section basketball a été mis en avant grâce notamment à une école de basket qui accueille aujourd'hui près de 70 jeunes et une entente qui porte très bien son nom entre les équipes féminines et le club de L'Haÿ-les-Roses. ●

Antoine Ginekis

• Retrouvez les photos et le palmarès de la soirée des sportifs sur le site de la ville (www.ville-chevilly-larue.fr).

350 personnes. Les sportifs sont venus nombreux profiter de la soirée qui leur est dédiée. « *Pratiquement tous les récompensés étaient présents, sauf ceux qui étaient en compétition le soir même* », explique la correspondante de l'Élan, Dominique Gimenez. Stéphanie Daumin, la Maire, Patrick Blas, maire-adjoint délégué aux Sports, Christian Hervy, Conseiller général, ainsi que d'autres élus ont donc récompensé tous ceux qui font de Chevilly-Larue une ville où le sport se

Brèves de vestiaires

Les volleyeurs ont école le mardi soir

Courir, viser des cibles précises, sauter le plus haut possible, parcourir des chemins d'obstacles ... Une session de l'école de volleyball fait travailler une multitude d'aspects chez les jeunes âgés de 6 à 10 ans. « *On axe les entraînements sur la motricité, les déplacements, les réflexes* », décrit le président Alan William's. « *On propose aussi beaucoup de jeux de ballons pour assurer un côté ludique* ». Sans oublier de développer un certain esprit de compétition chez les petits : « *Il y a toujours un objectif à réaliser, un score à atteindre ou deux équipes qui*

se confrontent ». Avec actuellement une quinzaine de licenciés, l'école de volley propose ainsi, le mardi de 18h30 à 19h30, une approche basée sur le plaisir et le développement moteur des jeunes pousses. Renseignements : Alan William's 06 82 71 54 27.

Danse country et volley au programme du Téléthon

Comme chaque année, la commune de Chevilly-Larue revêtira les couleurs de la solidarité à l'occasion du Téléthon qui se déroulera du 5 au 7 décembre. Dès 19h30 dans la bulle du stade du parc des sports,

harmonica et guitares vous inviteront à brûler les planches lors d'un spectacle de danse country animé par Enjoy Country. Un apéritif sera servi pour l'occasion, suivi d'un repas au foyer du stade. Le lendemain, place au tournoi de volleyball. À partir de 9h30, des équipes de 6 s'affronteront au gymnase Pasteur. Pour Alan William's, « *c'est ouvert à tous, le but est aussi de fédérer toutes les sections de l'Élan et de faire venir un maximum de monde* ». Boissons et sandwiches seront servis à la buvette tenue par la section athlétisme. L'inscription est de 6€ par joueur. Les recettes seront reversées au Téléthon.

Gymnastique rythmique

3 podiums pour les gymnastes aux départementales

Premier grand rendez-vous de la saison réussi pour la gymnastique rythmique qui récolte trois médailles sur cinq engagées.

À chaque année son programme, son enchaînement à présenter à un jury.

La première compétition sert souvent de répétition générale avant les échéances plus prestigieuses. Au Perreux, les 11 et 12 octobre derniers, les Chevillaises n'ont pas manqué leur début. « Elles ont toutes été sélectionnées pour le championnat régional qui se déroulera à la Ferté-sous-Jouarre les 15 et 16 novembre prochains. Nous sommes très contentes de nos gymnastes », avoue sans détour la présidente de la section, Audrey Ziegelmeyer. Pour sa prestation aux cerceaux, Cindy Barreau, également entraîneur, remporte la médaille d'or en pré-fédérale. L'autre 1^{ère} place est l'apanage de Thuy-Van Tran-Van-Thouan qui, en critérium sénior, a surpassé ses concurrentes en présentant un enchaînement avec massues. Côté juniors qui concouraient aux ballons, Maëva Hartmann décroche l'argent, Christina Olivier



termine 7^e et Laura Pinna-Ricozzi, 19^e. Au final, les seules déceptions sont venues des cadettes qui, malheureuses, ont dû déclarer forfait pour cause de blessure survenue une semaine avant le championnat. La présidente a en tout cas l'ambition « d'amener plusieurs gymnastes aux Championnats de France. » Pour cela, les filles devront d'abord réaliser d'aussi jolies performances au championnat régional. ● A.G

Laura Pinna-Ricozzi, Christina Olivier, Thuy-Van Tran Van Thoan et Maëva Hartmann, une équipe de haute volée, prometteuse pour la saison.

Basket

Très bonne entente chez les filles

Après une première saison où l'Élan s'était uni au club de L'Hay-les-Roses pour former une équipe cadette très performante, l'entente entre les deux clubs s'est étendue à quasiment toutes les formations féminines.

De minimes à seniors, les équipes filles affichent complet. « On a pu inscrire deux équipes cadettes et sans l'entente, nous n'aurions pas de minimes », explique Alain Petrissans, le président. L'entente avec L'Hay-les-Roses porte ses fruits, bien au-delà du simple nombre de licenciées. Le partage des infrastructures sur les deux communes offre un confort supplémentaire. « On partage les entraînements et jouons nos matchs au complexe sportif Lilian Thuram », explique Siegfried Likeng, coach des cadettes.

Effet boule de neige

Surtout, « cela permet d'évoluer à un bon niveau avec trois équipes qualifiées en régional », poursuit le technicien. « On travaille beaucoup avec l'équipe junior, développant une philosophie et des systèmes de jeu communs. » Une coordination qui permet aux filles surclassées de poursuivre leur progression sans difficultés. Et Chevilly-Larue commence à être reconnu pour ses performances, attirant de nouvelles joueuses : « On a 5 recrues en seniors et 3 cadettes qui viennent d'arriver ». La progression et les bons résultats des Chevillaises ne devraient pas s'arrêter de sitôt. ● A.G

Pharmacies de garde de jour

**Dimanche
9 novembre**

Lernould
13, rue de l'Abreuvoir
Rungis
01 46 86 29 03

**Mardi
11 novembre**

Benouaiche
Centre commercial Carrefour
81, avenue du Général de Gaulle
L'Hay-les-Roses
01 46 65 85 18

Phung
3, avenue René Panhard
Thiais
01 48 84 70 23

**Dimanche
16 novembre**

Bredillet
4, rue Louis Bonin
Orly
01 48 53 42 91

**Dimanche
23 novembre**

Tomasino
2, rue Dispan
L'Hay-les-Roses
01 46 63 17 11

**Dimanche
30 novembre**

Bittante
43, avenue du Pdt Roosevelt
Chevilly-Larue
01 46 86 61 01

**Dimanche
7 décembre**

Lebon
108, rue de Chevilly
L'Hay-les-Roses
01 46 87 70 56

Les pharmacies de garde sont consultables sur le site de la ville :
<http://www.ville-chevilly-larue.fr/>
> Rubrique Infos les plus demandées
> Pharmacies de garde

La Cnav déménage à Choisy-le-Roi

La Cnav (Caisse nationale d'assurance vieillesse) fait actuellement évoluer sa politique d'accueil et son réseau d'agences retraite dans le cadre de l'amélioration continue de la qualité de service à destination des assurés d'Île-de-France. Dans cette perspective, elle prévoit de réunir le personnel des agences retraite de Juvisy-sur-Orge et de Thiais, dont dépend Chevilly-Larue. Ils seront regroupés dans une nouvelle agence située à Choisy-le-Roi.

• **Cnav : Centre de l'entrepreneuriat**
137, avenue Anatole France à Choisy-le-Roi

Attention aux faux démarcheurs

Ces dernières semaines, plusieurs personnes ont été victimes de démarchage téléphonique par une société leur réclamant leurs coordonnées bancaires. Soyez vigilants ! Rappelons qu'il ne faut en aucun cas communiquer ces informations, même à un interlocuteur qui prétend déjà les posséder. Il en va de même pour le démarchage par courrier ou à domicile : la réglementation n'autorise aucun paiement le jour du démarchage.

État civil

Du 1^{er} juin au 30 Septembre 2014

Naissances

- Sacha Laporte
- Ayoub Ait Ouakli
- Ibrahim Lassoued
- Zayân Barbier Saïd
- Ilyana Mahiddine
- Ritaj Boutaleb
- Sofiane Meyssain
- Emma Debever
- Justine Nguyen
- Hafsa Djellel

Mariages

- Ali El Buhali
- Khalil Hadjout
- Aasiya Gaye et Alioune Diop
- Kais Ibrahim Gautier

Décès

- Iolanda Zlotnik
- Mario Bruni
- Marie Lefevre
- Jocelyn Humbert
- Micheline Vikstensas
- Marie-France Grillot
- Jacqueline Harault

Jeudi 6 novembre à 14h

Débat théâtral avec le Clic 6

Le Clic 6, en partenariat avec les caisses de retraite complémentaire Humanis et Malakoff Médéric, invitent les personnes âgées de plus de 60 ans et leur famille à un débat théâtral afin de sensibiliser le public sur les problématiques rencontrées au quotidien par les aidants familiaux et la nécessité de se faire aider. Le théâtre-débat *Par-dessus tête*, autour de l'histoire de Jeanne, atteinte d'Alzheimer, et de son mari Victor permettra d'aborder les thématiques de l'annonce de la maladie, la gestion du quotidien, la demande d'aide et éventuellement la prise de décision de placement dans une institution.

• **La Grange Sainte-Geneviève – 15, rue Sainte-Geneviève à Rungis**
Inscriptions et renseignements auprès du Clic 6 (01 48 53 79 09 ou par mail : contact@clic6.org).

Enquêtes Insee

L'Institut national de la statistique (Insee) réalise actuellement un certain nombre d'enquêtes (notamment sur l'emploi, les revenus et conditions de vie, le niveau de revenu des jeunes et sur la vie quotidienne et la santé). Quelques ménages chevillais seront sollicités pour y répondre, un enquêteur de l'Insee prendra contact eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous rappelons que les réponses fournies lors des entretiens restent anonymes et confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation, et nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

UNE URGENGE MÉDICALE ?



le service d'accueil médical initial

vous accueille du lundi au vendredi de 20h à minuit, le samedi de 16h à minuit, le dimanche et jours fériés de 8h à minuit.

15

COMPOSEZ LE

un service de santé publique de proximité
96, avenue du Général de Gaulle
(1, rue de Verdun)
94550 Chevilly-Larue - Tél. : 15






Médecins de garde

Contactez le 15 qui vous orientera vers le service d'accueil médical initial (SAMI) de Chevilly-Larue (1, rue de Verdun).

Semaine : de 20h à minuit
Samedi : de 16h à minuit
Dimanche et jours fériés : de 8h à minuit

Hôtel de ville

88, avenue du Général de Gaulle
01 45 60 18 00

▶ **lundi, mercredi et jeudi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30**

▶ **mardi de 13h30 à 18h30**

▶ **vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h**

▶ **samedi de 8h45 à 12h pour les services municipaux de l'État-civil/ Elections, de l'Action sociale et de l'Enfance.**

COLLECTE 2014 DES ENCOMBRANTS

Secteur 1 : 5 novembre/3 décembre

Secteur 2 : 19 novembre

Secteur 3 : 26 novembre

DÉCHETS RECYCLABLES COLLECTE 2014

Prochaines collectes bacs jaunes

Secteur 1 & 3A : tous les mardis

Secteur 2 & 3B : tous les jeudis

Prochaines collectes bacs verts

Secteur 1 & 3A :

Les mercredis 12 et 26 novembre

Secteur 2 & 3B :

Les mercredis 5 et 19 novembre

et 3 décembre

▶ **Si vous ne connaissez pas votre secteur, vous pouvez appeler le service municipal de l'Environnement : 01 45 60 19 86 ou 89.**

Le calendrier complet de l'année 2014 ainsi que le plan des secteurs sont disponibles en téléchargement sur : www.ville-chevilly-larue.fr – rubrique Environnement.

Offres d'emploi

La ville de Chevilly-Larue recrute

- ▶ Un(e) adjoint(e) d'animation pour le service municipal de la Jeunesse ;
- ▶ Des adjoints d'animations pour les temps d'activités périscolaires ;
- ▶ Un(e) assistant(e) maternelle

Envoyer CV et lettre de motivation à :
Madame la Maire – 88, avenue du Général de Gaulle – 94669 Chevilly-Larue cedex.
Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site Internet de la ville : www.ville-chevilly-larue.fr dans la rubrique *Offres d'emploi*.
Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines (01 45 60 19 91).

Recrutement

Recherche animateurs pour les séances Coup de pouce

Le service Enseignement-Enfance recrute des animateurs pour encadrer les séances des ateliers Coup de pouce dans les écoles. Ces ateliers ont pour vocation d'aider des enfants de CP à se familiariser avec la lecture et l'écriture par le biais de jeux et d'activités ludiques menées en petits groupes (de 5 enfants). Pour pouvoir encadrer une séance, il faut être titulaire au minimum d'un bac + 2, être à l'aise au milieu d'un groupe d'enfants et faire preuve de pédagogie. Ces ateliers se déroulent le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h. L'heure de séance est rémunérée 17,12€, chaque séance étant payée deux heures.

Renseignements au service Enseignement-Enfance (auprès de M^{me} Sarra Aba-Airault) au 01 45 60 18 78 (saba-airault@ville-chevilly-larue.fr).



Vaccination : êtes-vous à jour ?

Santé

Séance de vaccination gratuite

Êtes-vous à jour de vos vaccinations ?
Toute la vie, en fonction de votre âge et de votre situation, il existe des

vaccins pour vous protéger de maladies qui peuvent être graves.

Une séance de vaccination gratuite et sans rendez-vous est organisée à Chevilly-Larue, au Service d'accueil médical initial (Sami).

Le mercredi 19 novembre : 10h-12h30 / 13h30-16h

Sami : 1, rue de Verdun à Chevilly-Larue.

Plus d'informations auprès du service Retraités-Santé-Handicap
au 01 45 60 18 97

INFOS/CONSEILS ÉNERGIE

AU RELAIS-MAIRIE CENTRE
13, RUE ÉDITH PIAF

DES RENDEZ-VOUS GRATUITS

en appelant le 01 56 34 70 54 ou 55



PROCHAINE DATE :

MERCREDI 26 NOVEMBRE 2014 DE 14H00 À 17H30

Calendrier des pompiers

Cette année, le calendrier des pompiers arrivera un peu en avance !
Les sapeurs-pompiers passeront dans les logements chevillais du 7 au 9 novembre 2014. Et pour ceux qui l'auraient loupé, celui-ci sera bien évidemment disponible à la caserne de Chevilly-Larue.
Rappelons que les dons sont déductibles des impôts à hauteur de 66%.

- Caserne des pompiers – 382, avenue de Stalingrad

Permanences impôts

▶ Sur rendez-vous le lundi 10 novembre 2014, de 14h à 16h30 en mairie de Chevilly-Larue (88, avenue du Général de Gaulle – 01 45 60 18 53).

▶ Sans rendez-vous les lundis, mardis, mercredi et vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15 et les jeudis de 8h45 à 12h au centre des impôts (4, rue Dispan à L'Hay-les-Roses – 01 49 08 88 03).

Prendre rendez-vous avec une assistante sociale

▶ Prenez rendez-vous au 01 49 84 09 05 afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit à l'Espace commun des solidarités (3, rue du Béarn).

Un avocat à votre écoute

Deux avocats assurent sans rendez-vous des consultations gratuites pour les Chevillais en mairie (88, avenue du Général de Gaulle, renseignements 01 45 60 18 00) :

▶ Les trois premiers samedis du mois de 9h à 10h.

Permanences du correspondant du parquet

▶ Sans RV le lundi de 9h à 10h30 et de 13h30 à 17h30
▶ Sur RV les 1^{er} et 5^e mercredis de 9h à 12h30
▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn
(01 41 80 18 95 – 06 18 42 04 84 – c.hornetz@yahoo.fr).

Être reçu par la Mission locale

Si vous avez entre 16 et 25 ans, la Mission locale Bièvre Val-de-Marne pourra vous aider en matière d'orientation professionnelle, de formation, d'aide à la recherche d'emploi.

▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn
(01 45 60 59 44).

L'Espace départemental des solidarités vous accueille

Pour être accompagné et orienté en matière d'action sociale.

▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn
(01 41 80 18 95).

Le Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC) vous reçoit

Pour être conseillé et orienté sur les dispositifs d'aide mis à la disposition des personnes âgées de 60 ans et plus et leur famille.

▶ Espace commun des solidarités – 4, place Nelson Mandela.
(01 48 53 79 09).

Point mensuel d'information et de pré-inscription Petite enfance

Les représentants des différents modes d'accueil présents dans la ville enregistrent vos demandes, communes à tous les modes d'accueil, à partir du 7^e mois de grossesse.

▶ Chaque 2^e mardi du mois à 17h.

▶ Espace commun des Solidarités – 4, place Nelson Mandela.

À noter le point d'information du mardi 11 novembre 2014 est déplacé au lundi 10 novembre 2014

Logement

Permanences de l'ARSS Association des Résidents Sorbiers-Saussaie

▶ Permanences les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois de 17h30 à 19h sans rendez-vous à la Maison pour tous (23, rue du Béarn).
En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur le répondeur (01 45 12 91 52).

Permanences CNL Sorbiers-Saussaie Valophis Habitat

▶ Permanences les 2^e et 4^e jeudis du mois.

▶ Maison pour tous – 23, rue du Béarn.

Contact et renseignements :

cnlsorb-saus94550@orange.fr

<http://sorbierssaussaie.cnl.pagesperso-orange.fr>